

**MINISTERE DES MINES, DE
L'ENERGIE ET DE L'EAU**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI**

**AGENCE MALIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'ENERGIE DOMESTIQUE ET
DE L'ELECTRIFICATION RURALE
(AMADER)**



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2004

ABREVIATIONS

AMADER	- Agence Malienne pour le développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale
AN	- Assemblée Nationale
CCIM	- Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CED	- Cellule Energie Domestique
CFA	- Communauté Financière Africaine
DED	- Direction de l'Energie Domestique
DER	- Direction de l'Electrification Rurale
DGMP	- Direction Générale des Marchés Publics
DNE	- Direction Nationale de l'Energie
DP	- Demandes de Propositions
EPA	- Etablissement Public à caractère Administratif
FEM	- Fonds Mondial pour l'Environnement
FER	- Fonds d'Electrification Rurale
FSGB	- Fonds Spécial Gaz Butane
IDA	- Association Internationale du Développement
IEC	- Information Education Communication
LBC	- Lampes Basse Consommation
MAECI	- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
MEF	- Ministère de l'Economie et des Finances
MMEE	- Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau
MR	- Marchés Ruraux de bois
ONAP	- Office National des Produits Pétroliers
ONG	- Organisation Non gouvernementale
PCASER	- Projets de candidature spontanée d'électrification rurale
PDG	- Président Directeur Général
PEDASB	- Projet Energie Domestique et Accès aux Services de Base en milieu rural
PEP	- Produits d'Energie Populaire
PME/	- Petite et Moyenne Entreprise/ Petite et Moyenne Industrie
PMI	
PNED	- Plan National d'Energie Domestique

PNPGB	- Programme National de Promotion de l'utilisation du Gaz Butane
PPTE	- Pays Pauvre Très Endetté
PRODER	- Programme Décennal d'Electrification Rurale
R&D	- Recherche et Développement
SAMPER	- Service Appui au Montage des Projets d'Electrification Rurale
SAV	- Service Après Vente
SDA	- Schémas Directeurs d'Approvisionnement en bois énergie
SED	- Stratégie Energie Domestique
SGDRBE	- Service Gestion Durable des Ressources en Bois Energie
SIEP	- Système d'Information et d'Evaluation Permanente
SIEP	- Système d'Information et d'Evaluation Permanent
SIG	- Système d'Information Géographique
SMDED	- Service Maîtrise de la Demande en Energie Domestique
SNF	- Société N'Diaye et Frère
SODIGAZ	- Société de Distribution de Gaz

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION :	5-6
CHAPITRE I : DES ASPECTS INSTITUTIONNELS ET JURIDIQUES	
1.1. De la mise en place du personnel	8
1.2. Des Accords de Crédit, de Projet et de Don FEM	9
1.3. De l'état d'exécution des marchés et consultations	10
1.3.1. Marchés, Contrats de fournitures exécutés	10
1.3.2. Marchés de consultations exécutés	10
1.4. De l'entrée en vigueur des Accords de Crédit, de Projets et de don FEM.....	12
CHAPITRE II : DES ASPECTS OPERATIONNELS	
2.1. Des missions à l'intérieur du pays	14
2.1.1. Au titre de la Direction Générale	14
2.1.2. Au titre de la Direction de l'Energie Domestique	14
2.1.3. Au titre de la Direction de l'Electrification Rurale.....	15
2.2. Des missions à l'extérieur du pays	16
2.2.1. Au titre de la Direction Générale	16
2.2.2. Au titre de la Direction de l'Energie Domestique	18
2.2.3. Au titre de la Direction de l'Electrification Rurale.....	19
CHAPITRE III : DES ASPECTS FINANCIERS	
3.1. Exécution du budget pour la période de 1 ^{er} juin 2003 au 31 mars 2004 et des activités de communication.....	21
3.1.1. Du suivi et de l'établissement des dossiers financiers	21
3.1.2. De l'exécution du budget du 1 ^{er} Juin 2003 au 31 mars 2004	21
3.1.3. De la Communication	22
3.2. Exécution du budget pour la période 1 ^{er} juin 2003 au 30 juin 2004 et des activités de formation	22
3.3. Exécution du budget pour la période du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2004	24
3.4. de la Formation.....	29
CHAPITRE IV : DES PERSPECTIVES	
4.1 En matière d'Energie Domestique :	31
4.2 En matière d'Electrification Rurale :	42
CHAPITRE V : DES ANNEXES	
ANNEXE 1 : DES ACTIVITES DU 1^{er} SEMESTRE 2004.....	44
ANNEXE 2 : DES ACTIVITES DU 2^{ème} SEMESTRE 2004.....	45

INTRODUCTION

Dans le cadre du développement du secteur de l'Energie, le Gouvernement du Mali (GdM) a lancé la mise en œuvre d'une Stratégie de l'Energie Domestique (SED) à partir de 1996, et initié un programme de réformes fondamentales du secteur de l'électricité qui s'est d'abord traduit par l'adoption d'un nouveau Code de l'électricité, puis par la privatisation de la Société Energie du Mali (EDM) en 2000.

Eu égard aux résultats satisfaisants atteints, Le Gouvernement du Mali a sollicité de la Banque Mondiale le financement du **Projet Energie Domestique et Accès aux Services de Base en milieu rural** (PEDASB).

L'objectif général du Projet est d'aider le Gouvernement Malien dans ses efforts pour améliorer l'accès des populations rurales défavorisées à des services énergétiques de base qui permettront d'atteindre les objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté y compris ceux découlant des objectifs du Millénaire pour le Développement. De façon plus spécifique, les objectifs sont de :

- (a) accélérer l'utilisation de l'énergie moderne dans les zones rurales et péri-urbaines de manière à accroître la productivité des petites et moyennes entreprises ;
- (b) améliorer la qualité et l'efficacité des centres de santé et d'éducation et d'améliorer le niveau de vie des populations ;
- (c) promouvoir la gestion des forêts afin de réduire les pressions sur les ressources forestières tout en encourageant les produits de substitution et les initiatives efficaces en matière d'énergie ;
- (d) renforcer la réglementation du secteur énergétique et des institutions qui y sont liées de manière à créer un environnement favorable à une participation accrue du secteur privé dans la fourniture de services d'énergie décentralisée aux populations des zones rurales et péri-urbaines.

La conception, la préparation, l'élaboration et la mise en œuvre technique du Projet incomberont à **l'Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale (AMADER)**.

L'Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale (AMADER) est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créé le 21 mai 2003.

L'Agence a pour mission principale la maîtrise de la consommation d'énergie domestique et le développement de l'accès à l'électricité en milieu rural et péri-urbain en vue de réduire la pauvreté et de favoriser la croissance économique du pays.

Le présent rapport annuel d'activités pour la période du 28 novembre 2003 (date du 1^{er} Conseil d'Administration de l'AMADER) au 31 décembre 2004, s'articulera autour de quatre chapitres ainsi qu'il suit :

- Chapitre I: des aspects juridiques et institutionnels ;
- Chapitre II: des aspects opérationnels ;
- Chapitre III: des aspects financiers ;
- Chapitre IV : des perspectives ;
- Chapitre V: des Annexes.

CHAPITRE I

LES ASPECTS JURIDIQUES ET DROIT COMMUNAUTAIRES

Sous cette rubrique, sont traitées :

- les questions liées à la mise en place du personnel de l'Agence ;
- l'introduction des Accords de crédit de développement, de projet et de don FEM en Conseil des Ministres et leur présentation à l'Assemblée Nationale aux fins de ratification pour l'Accord de crédit ; et
- l'entrée en vigueur des Accords de Crédit, de Projets et de don FEM.

1.1. De la mise en place du personnel

Conformément à la Délibération n°03-04/CA-AMADER relative au plan de recrutement du personnel de l'AMADER pour la période de juin 2003 à décembre 2004, les postes au sein de la Direction Générale, de la Direction Administrative et Financière, de la Direction de l'Electrification Rurale et de la Direction de l'Energie Domestique ont été pourvus par le Président Directeur Général.

Le Directeur de l'Electrification Rurale et le Directeur de l'Energie Domestique ont été nommés par Arrêté n°04-0023/MMEE-SG du 15 janvier 2004.

Le poste du Spécialiste en Système d'Information Géographique (SIG), initialement prévu pour être pourvu à partir de 2005 a été pourvu en 2004, compte tenu de l'urgence de l'élaboration du SIG pour l'Electrification Rurale et l'Energie Domestique.

L'Agence a également procédé au recrutement d'un standardiste.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2004, l'effectif total de l'AMADER s'élève à 31 Agents.

1.2. Des Accords de Crédit, de Projet et de Don FEM

Les Accords mentionnés dont les originaux sont en anglais ont été traduits en français et transmis au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) le 19 mars 2004, pour introduction en Conseil des Ministres. Ledit département a saisi l'Assemblée Nationale (AN) pour ratification selon les procédures appropriées.

La ratification de l'Accord de Crédit par l'AN et celle de l'Accord de Don FEM par le Gouvernement du Mali (GdM) constituent une des conditions essentielles de l'entrée en vigueur du Projet.

L'Agence, en relation avec le Secrétariat Général du Gouvernement (GdM) et le MAECI a assuré le suivi du traitement desdits dossiers.

Outre, la ratification de l'Accord de Crédit par l'AN et celle de l'Accord de don FEM par le Gouvernement, les mesures suivantes ont été prises pour l'entrée en vigueur effective du Projet :

- la publication dans le Journal Officiel de l'Accord de Crédit, de l'Accord de Projet, de l'Accord de Don FEM ;
- la transmission à la Banque des instruments de ratification des Accords ;
- la transmission à la Banque de la consultation juridique établissant que les différents Accords de financement sont autorisés ou ratifiés par le GdM et l'AMADER ;
- la signature de l'Accord de Don Subsidiaire entre le GdM et l'AMADER ;
- le recrutement de l'Auditeur indépendant pour la vérification des comptes de l'AMADER ;
- l'élaboration du Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables du Projet ;
- la relecture de l'Ordonnance n°00-019/P-RM du 15 mars 2000 en vue de prendre en compte les principes du Cadre de Référence de l'Electrification Rurale, notamment celles concernant le Fonds d'Electrification Rurale ;

- la mise en place d'un système informatisé de gestion financière et comptable ;
- le recrutement du personnel cadre de l'AMADER ;
- l'élaboration du plan de passation des marchés pour les douze (12) premiers mois du Projet ;
- le recrutement d'une Banque Commerciale pour y domicilier le Fonds d'Electrification Rurale (FER).

1.3. De l'état d'exécution des marchés et consultations

A la suite des appels d'offres et des avis de non objection de la Banque Mondiale, les marchés de fournitures et de consultations suivants ont été conclus et exécutés

1.3.1. Marchés, Contrats de fournitures exécutés

Trois appels d'offres lancés ont abouti aux quatre marchés suivants qui ont été exécutés :

- Marché de fourniture et installation de matériels informatiques, attribué à la société Intelec3 pour un montant de 86.625.227 F CFA Hors Taxes, avec un délai d'exécution de 30 jours ;
- Marché de fourniture de mobilier et matériels de bureau, attribué à la SOKOFI-SARL pour un montant de 63.022.210 F CFA Hors Taxes, avec un délai d'exécution de 30 jours ;
- Marché de fourniture de climatiseurs et réfrigérateurs, attribué à la société NIARE-Froid pour un montant de 16.975.000 F CFA Hors Taxes, avec un délai de 30 jours ;
- Marché de fourniture de deux véhicules 4x4, attribué à DIAMA Groupe CFAO pour un montant de 64.000.000 F CFA Hors Taxes, avec un délai de huit semaines.

1.3.2. Marchés de consultations exécutés

Suite aux procédures d'appels d'offres et à l'obtention de la non objection de la Banque, les marchés de consultations suivants ont été conclus et exécutés ou sont en cours d'exécution. Il s'agit de:

a) Marchés de consultations exécutés : Ils concernent :

- l'élaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptables et la mise en place du système informatisé de l'AMADER, exécuté par OM Consulting (RCI) pour un montant de 46 585 000 de francs CFA ;
- l'élaboration du manuel des procédures de gestion du Fonds d'Electrification Rurale (FER), exécuté par PA-SERVICES (Canada) pour un montant de 165 900 US\$.

b) Marchés de consultants en cours d'exécution : Ils portent sur :

- l'étude relative à l'élaboration des procédures d'attribution des autorisations et permis préliminaires d'électrification suite à des projets de candidature spontanée d'électrification rurale (PCASER), exécutée par IED (France) pour un montant de 110 600 Euros ;
- l'étude relative à l'élaboration et à la conception et la production de deux progiciels, exécutée par Transénergie (France) pour un montant de 74 370 Euro ;
- l'étude relative à l'élaboration du Plan National d'Energie Domestique (PNED), exécutée par AGREK (Belge) pour un montant de 33 650 Euro et 9 990 250 francs CFA ;
- l'audit des états financiers du PEDASB, exécuté par le Cabinet Mariame BAM (Sénégal), pour un montant de 12 400 000 francs CFA ;
- l'étude de la législation malienne sur les ressources ligneuses, exécuté par le consultant Oumar SENOU, pour un montant de 8 988 000 francs CFA ;
- l'étude des bénéficiaires actuels et futurs des projets d'énergie domestique et d'électrification rurale, exécutée par le Consultant Seydou DIABATE, pour un montant de 9 205 350 francs CFA ;
- l'étude relative à la réhabilitation des marchés ruraux de bois existants, exécuté par le bureau d'étude BEAGGES, pour un montant de 14 730 000 francs CFA ;
- l'étude de faisabilité pour la maîtrise de la consommation en électricité domestique dans la cité des 1.008 logements à travers l'installation des Lampes Basses Consommation (LBC). Cette étude est exécutée par ZED-SA pour un montant de 2 865 500 francs CFA.

c) Marchés de consultants en cours de passation :

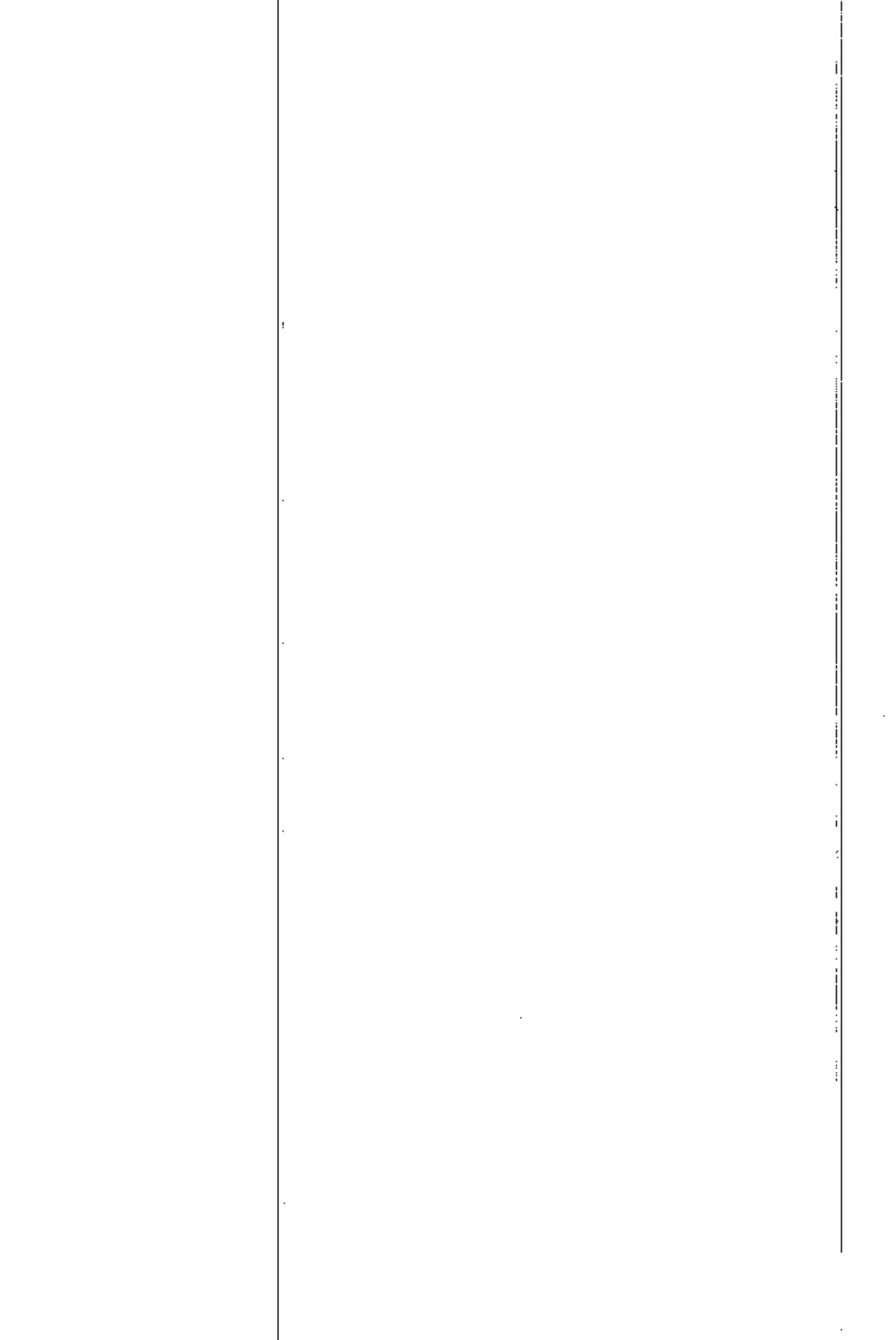
Deux Demandes de Propositions (DP) en vue de la passation des contrats n'ont pas pu aboutir dans l'année parce qu'elles ont dû être relancées. Il s'agit de :

- la DP relative à l'élaboration d'un plan de communication. Ladite DP a été relancée parce que la première consultation effectuée au niveau des consultants nationaux a abouti à une offre financière dépassant le seuil admissible pour la consultation nationale suivant l'Accord de Crédit, soit un montant de 104 600 000 F.CFA (environ 190 000 Dollars US) contre 100 000 Dollars US prévus à cet effet dans l'Accord ;
- la DP relative à l'élaboration d'un Programme Décennal d'Electrification Rurale (PRODER) a été infructueuse faute de plis reçus à la suite du premier lancement. Le contrat négocié suite au second lancement a été soumis à l'avis de la Banque Mondiale le 17 janvier 2005. La Banque Mondiale après examen du projet de contrat demande à l'AMADER de ne pas accepter la proposition de réalisation du Bureau d'études différente des prescriptions des DAO.

1.4. De l'entrée en vigueur des Accords de Crédit, de Projets et de don FEM

Faisant suite à la satisfaction de toutes les conditions préalables requises, pour l'entrée en vigueur des Accords de Crédit et de don FEM, l'Accord de Projet, la Banque Mondiale a notifié à l'AMADER l'entrée en vigueur des Accords précités, à compter du 13 octobre 2004.

A la suite de la mise en vigueur des différents Accords, l'AMADER est entrée de plain pied dans le démarrage de ses activités opérationnelles et financières.



CHAPITRE II

DES ASPECTS OPERATIFS

Au plan opérationnel, l'Agence a entrepris des missions à l'intérieur du pays (identification de projet) et à l'extérieur (échange d'expériences et recherche de financement).

2.1. Des missions à l'Intérieur du pays

2.1.1. Au titre de la Direction Générale

Le Président Directeur Général avec les deux responsables de la Direction de l'Electrification Rurale, a accompli deux missions, respectivement à Bla, le 24 juillet 2004 dans le cadre de l'électrification rurale en compagnie d'une délégation de la KFW et à Ségoukoro. A Ségoukoro , il s'est agi d'accompagner le Ministre chargé de l'Energie du 08 au 09 décembre 2004 pour l'inauguration de l'opération pilote d'électrification de cinquante (50) ménages par un opérateur privé français. A cette inauguration a également participé l'Administrateur de l'AMADER au titre de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) Monsieur Moussa DIARRA.

Le Chargé de la Coordination Intersectorielle, le Responsable de la Formation et du Perfectionnement et les représentants des deux Directions Techniques (Energie Domestique et Electrification Rurale) ont effectué des missions de sensibilisation et de présentation des objectifs de l'AMADER en matière de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale au niveau des responsables des relais régionaux (DRHE et DRCN), à Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et Bamako.

2.1.2. Au titre de la Direction de l'Energie Domestique

Les services de la Direction de l'Energie Domestique ont effectué des missions de terrain en vue de faire :

- + la situation actuelle de Schémas Directeurs d'Approvisionnement (SDA) en bois énergie existants pour 10 localités et l'identification de cinq (05) nouvelles localités pour lesquelles, il y a lieu d'élaborer un SDA ;
- + le point sur les modes d'approvisionnement des centres urbains en bois énergie ;
- + le système de perception des taxes sur le bois énergie ;
- + les modes de gestion des ressources en bois énergie ;

- la situation des Marchés Ruraux (MR) existants ;
- le prix de vente moyen du bois énergie dans les principales localités ;
- la situation de la consommation du gaz butane dans les principales villes du Mali.

Les services de la Direction de l'Energie Domestique ont également effectué d'autres missions de terrain, en septembre 2004 à Mopti en vue de contribuer à la bonne organisation de la visite au Mali (étape de Mopti) de la Ministre Suédoise de la Coopération et en décembre 2004 à Koulikoro dans le cadre de la sensibilisation et la présentation des objectifs de l'AMADER en matière de l'Energie Domestique.

2.1.3. Au titre de la Direction de l'Electrification Rurale

Les services de la DER, ont effectué les missions de terrain suivantes :

- à Toubacoura du 08 au 09 mars 2004 pour établir la liste pour l'électrification des cent (100) premiers clients candidats à l'électrification, en concertation avec les autorités locales. Ainsi, soixante (60) clients de services collectifs et quarante (40) clients individuels ont été identifiés. Ce projet vise à soutenir d'une part l'initiative des populations locales qui ont cotisé 20 millions de francs CFA pour l'électrification de leur localité et d'autre part aider à la concrétisation des promesses du Chef de l'Etat. Les partenaires impliqués sont le Consortium Canado-Marocain appelé Groupement TECNUM/AVIAPARTNERS.
- à Bla dans le cadre de la mission d'évaluation du projet d'électrification rurale de la KFW ;
- à Bafoulabé et Mahina dans le cadre du projet d'électrification de Bafoulabé et Mahina initié par le Ministre chargé de l'Energie au titre du programme d'électrification rurale transfrontalière de l'OMVS ;
- à Ségoukoro dans le cadre de l'inauguration du projet pilote de Ségoukoro et de la mise en place d'un cadre de collaboration entre NORD POMPES et le Conseil de Village de Ségoukoro ;
- à Sanankoroba, dans le cadre de la mise en place d'un cadre de collaboration entre ERD et le Conseil communal de Sanankoroba.

2.2. Des missions à l'extérieur du pays

2.2.1. Au titre de la Direction Générale

Au niveau de la Direction Générale les missions suivantes ont été effectuées :

- Du 19 au 23 décembre 2003, le PDG de l'AMADER accompagné du Directeur de l'Electrification Rurale (DER), s'est rendu au Maroc. Au cours de cette mission, le PDG a signé un Protocole d'Accord établi entre l'AMADER (Mali) et le Groupement TECNUM/AVIAPARTNERS (Canado-Marocain) pour la création d'un cadre de partenariat assurant la fourniture et la gestion efficace de l'énergie dans le milieu rural, péri-urbain et urbain.

Dans le but d'asseoir un partenariat fécond et durable, le groupement TECNUM/AVIA PARTNERS et leur filiale au Mali s'engagent à exécuter deux (02) projets pilotes dès le 1^{er} trimestre 2004 au Mali.

Le 1^{er} projet pilote portera sur l'installation d'équipement pour l'économie et l'efficacité énergétique dans les bâtiments du Ministère de l'Economie et des Finances et de l'Assemblée Nationale pour la réduction du niveau des consommations d'énergie électrique en leur sein, sur une durée de six (6) mois.

Le 2^{ème} projet pilote concernera les investissements premiers pour l'électrification de la localité de Toubacoura avec l'alimentation en électricité de cent (100) premiers clients.

- Une deuxième mission de l'Agence conduite par le PDG de l'AMADER et comprenant le Directeur de l'Electrification Rurale s'est rendue à Dakar au Sénégal du 18 au 23 janvier 2004, afin de participer à des échanges d'expériences et d'expertises pour la préparation et le lancement des études relatives au Programme Décennal d'Electrification Rurale (PRODER), au Fonds d'Electrification Rurale (FER) et aux procédures d'attribution des Autorisations ainsi que de l'élaboration de deux progiciels.

- Du 10 au 19 février 2004, le PDG de l'AMADER a effectué successivement deux (2) missions, la première à Paris (France) du 10 au 13 février 2004 et la deuxième à Londres (Angleterre) du 16 au 18 février 2004.

A Paris, le PDG a rencontré à EDF, les responsables de la filiale de Développement de EDF (EDEV), de la société NUON des Pays-Bas et de Total Energie France à travers leurs représentants aux deux Conseils d'Administration des deux SSD de Kayes « Koraye Kuruma » et Koutiala « Yeleen Koura » ainsi que les représentants des associations de migrants des quatre (4) villages électrifiés de la région de Kayes. L'objet de la mission portait sur les perspectives pour le développement de l'Electrification Rurale dans les deux (2) zones avec l'AMADER.

A Londres en Angleterre, la mission se situait dans le cadre de la collaboration commerciale entre les sociétés VITOL et Société N'Diaye et Frères (SNF) et des possibilités d'approvisionnement du Mali en Gaz Butane à partir de la Mauritanie. Les séances de réunions ont regroupé les responsables des différentes parties (VITOL, SNF, SOMAGAZ, AMADER).

- Une délégation nationale conduite par le Ministère de l'Industrie et du Commerce et comprenant le PDG et les Directeurs de l'Electrification Rurale et de l'Energie Domestique s'est rendue en Egypte du 13 au 22 mars 2004, en vue de la recherche de financement sous forme de crédit marchandise de 20 millions de dollars US octroyé par le Gouvernement Egyptien au Gouvernement du Mali pour l'achat d'équipements de machines agricoles, d'équipements de Gaz butane et d'électricité.
- Le Président Directeur Général, le Directeur de l'Energie Domestique et le Directeur de l'Electrification Rurale de l'AMADER ont pris part à la mission conduite par le Secrétaire Général du MMEE qui, s'est rendue du 27 mai au 06 juin à Bonn pour participer au second Forum Mondial sur les Energies Renouvelable (du 29 au 31 mai 2004) et à la conférence Internationale sur les Energies Renouvelables du 1^{er} au 04 juin 2004.

Par ailleurs, le Président Directeur Général et le Directeur de l'Electrification Rurale ont pris part à une mission conduite par le Ministre des Mines de l'Energie et de l'Eau, au Maroc du 24 avril 2004 au 03 mai 2004 pour la mise en place d'un cadre de collaboration avec son homologue marocain et visite des installations électriques en milieu rural.

- Le PDG de l'AMADER a participé aux côtés du Ministre chargé de l'Energie et de l'Eau à deux (2) réunions du Conseil des Ministres de l'OMVS en juillet 2004 et décembre 2004 à Nouakchott. La question de l'Electrification rurale transfrontalière a été évoquée au cours de ces deux réunions du Conseil des Ministres.

L'électrification des localités de Bafoulabé et de Mahina a été décidée sur financement de la SOGEM et cela pour l'année 2005.

- Le PDG et les Chefs Services SAMPER et SMDED ont pris part à la mission à Ouagadougou au Burkina Faso conduite par le Secrétaire Général du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau du 24 au 30 octobre 2004 dans le cadre de « l'Initiative Energie de l'Union Européenne » pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable.

- Enfin, le PDG a conduit au Canada une mission sur invitation de TECNUM comprenant le Directeur de l'Electrification Rurale, du 02 au 10 novembre 2004 pour la validation finale du design des systèmes d'électrification rurale et d'économie d'énergie en vue de la réalisation de deux projets pilotes de Toubacoura et du Ministère de l'Economie et des Finances et de l'Assemblée Nationale.

2.2.2. Au titre de la Direction de l'Energie Domestique

Le Chef de Service Gestion Durable des Ressources en Bois Energie (SGDRBE) et le Chargé des Marchés Ruraux, de la Direction de Energie Domestique, se sont rendus en N'Djaména (TCHAD) du 25 au 02 juillet en vue de s'enquérir de l'expérience de ce pays en matière de gestion des ressources forestières par une Agence autonome différente des services de l'Etat.

Le Directeur de l'Energie Domestique a effectué une mission à Moscou (Fédération de Russie) pour identifier des équipements d'énergie domestique dans les usines de la société Avto RES du 18 au 25 décembre 2004.

2.2.3. Au titre de la Direction de l'Electrification Rurale

Le Directeur de l'Electrification Rurale (DER) et le Chef de Service Appui au Montage des Projets d'Electrification Rurale (SAMPER) ont participé à l'école d'été de BERLIN en Allemagne sur la régulation et le financement des infrastructures (Eau, énergie, transport) du 09 au 17 octobre 2004 ;

Le SAMPER a en outre participé à la Conférence Internationale sur les Energies Renouvelables du 26 novembre au 06 décembre 2004 à Geldenkinchen (Allemagne) ;

Le DER a participé à la réunion sur le projet PISE à Dakar du 23 au 26 Novembre 2004 ;

Le DER a participé à la réunion du comité directeur de l'électrification rurale du bassin du fleuve Sénégal à DAKAR ;

Le SAMPER a participé à l'Ecole d'été sur l'électricité Solaire pour les zones rurales organisée par l'UNESCO à Paris en France.

Les comptes rendus et rapports des différentes missions sont disponibles à l'Agence.

CHAPITRE III



Sous ce chapitre sera traitée l'exécution du budget pour la période de juin 2003 à décembre 2004.

3.1. Exécution du budget pour la période de 1^{er} juin 2003 au 31 mars 2004 et des activités de communication

Cette rubrique concerne le suivi des dossiers financiers, l'exécution du budget pour la période du 1^{er} juin 2003 au 31 mars 2004, le budget pour la période de Juin 2003 à mars 2004 et les activités liées à la communication et à la formation pendant cette période.

3.1.1. Du suivi et de l'établissement des dossiers financiers :

En terme de suivi et d'établissement des dossiers financiers, un certain nombre d'activités ont été menées. Il s'agit :

- de la mise en place de l'AMADER après sa création grâce à un concours financier du Budget d'Etat de montant 50,6 millions de FCFA ;
- du mandatement et du versement dans le compte de contrepartie de la somme de 270 Millions représentant la contrepartie du Gouvernement au PEDASB.

Le Ministre de l'Economie et des Finances a signé l'Arrêté n°04-1360/MEF-SG du 12 juillet 2004, fixant le régime fiscal et douanier applicables aux marchés et contrats exécutés sous la responsabilité de l'AMADER.

3.1.2. De l'exécution du budget du 1^{er} Juin 2003 au 31 mars 2004

L'exécution du budget au 31 Mars 2004 s'élève à 129.089.994 FCFA sur un budget annuel global de 607.794.092 FCFA, soit 21.24 % de taux de réalisation.

Au titre des dépenses de personnel, 81.357.194 FCFA ont été décaissés, contre une prévision annuelle de 191.979.092 FCFA, soit 42.37 % de taux réalisation.

Au titre des investissements, il a été décaissé 28.751.865 F CFA sur une prévision budgétaire annuelle de 341.500.000 FCFA, soit un taux de réalisation de 8.41 %

- Au titre des dépenses de fonctionnement, il a été réalisé la somme de 18.980.935 FCFA contre une prévision de 74.315.000 FCFA soit 25.54% de réalisation.

La situation des dépenses par bailleur se présente comme suit :

- IDA : 56.658.168 FCFA
- Contrepartie Gouvernement : 72.431.826 FCFA.

3. 1.3. De la Communication

En terme de communication pour la période de juin 2003 à mars 2004, l'Agence a pris part au Forum de la Diaspora Malienne organisé par le Ministère Délégué chargé des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine du 13 au 17 octobre 2003 à travers un stand d'exposition et d'information et une présentation du PDG, la Journée Nationale des Communes du Mali par un présentation du PDG à la séance plénière enfin au Salon International de l'Eau organisé par la Direction Nationale de l'Hydraulique du 21 au 26 février 2004 à travers l'animation d'un stand d'exposition et d'information.

Il a en outre été élaboré les TDR d'un concours pour le choix du logo de l'Agence.

3.2. Exécution du budget du 1^{er} juin 2003 au 30 juin 2004 et des activités de formation

En terme de recettes, le niveau des encaissements au 30 juin 2004 s'élève à 405,212 millions de francs CFA sur une prévision annuelle de 607,794 millions de FCFA , soit un taux de réalisation de 67 % ;

Les encassemnts se repartissent comme suit :

- IDA : 142,571 millions de FCFA ;
- Contrepartie de l'Etat : 262,641 millions de FCFA.

En terme de dépenses, sur une prévision annuelle de 607,197 millions de FCFA, le niveau de réalisation est 298, 646 millions de FCFA, soit 49%.

Ces dépenses concernent :

- **le personnel :**
 - non fonctionnaires : 73,017 millions de FCFA ;
 - fonctionnaires en détachement : 110,889 millions de FCFA .
- **le fonctionnement :**
 - Communication : 5,243 millions de FCFA soit 66 % d'exécution (règlement facture SOTEMA et MALITEL) sur une prévision budgétaire de 8 millions de FCFA ;
 - Fournitures et consommables de bureaux : 2,33 millions de FCFA sur 6 millions prévus ;
 - Entretien et réhabilitation bâtiment : 8,160 millions de FCFA sur une prévision de 8,3 millions de FCFA ;
 - Entretien et réparation de matériels et mobiliers de bureaux : 262 500 FCFA sur une prévision de 2,3 millions de FCFA ;
 - Frais de gardiennage : 1,525 million de FCFA sur une prévision de 1,8 million de FCFA;
 - Frais de nettoyage : 1,6 million de FCFA;
 - Carburant et lubrifiant : 12,172 millions de FCFA sur une prévision de 13 millions de FCFA ;
 - Entretien et réparation véhicule et motos : 2,073 millions de FCFA pour une prévision de 5 millions de FCFA;
 - Missions et déplacement à l'intérieur du pays : 1,315 million de FCFA sur une prévision de 4,4 millions de FCFA;
 - Documentation : 0,344 million de FCFA sur une prévision de 1 million de FCFA;
 - Réception : 0, 289 million de FCFA sur une prévision de 2 millions de FCFA;
 - Autres services : 3,009 millions de FCFA sur une prévision de 3 millions de FCFA;
 - Annonces et insertions : 907 400 FCFA pour une prévision budgétaire de 1,7 million de FCFA ;
 - Frais divers de gestion : 0,845 million de FCFA sur une prévision de 1 million de FCFA ;

- Réunion du Conseil d'Administration : 0,846 million sur une prévision de 2,5 millions de FCFA.
- **Les investissements :**
- Sur une prévision de 341,5 millions de FCFA, le niveau de réalisation est de 73,812 millions de FCFA, soit un taux de réalisation de 22 %.

3.3. Exécution du budget pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2004

En terme de recettes, le niveau des encaissements au 31 décembre 2004 s'élève à 679,7 millions de francs CFA sur une prévision annuelle de 682,2 millions de FCFA, soit un taux de réalisation de 99,6 %.

Les niveaux élevés de taux d'exécution de certaines rubriques lors de l'exécution du budget s'expliquent par le fait que le budget prévisionnel du 1^{er} juillet au 31 décembre 2004 a été élaboré sur la base du reliquat des fonds non décaissés au 30 juin 2004 du PPF.

Pour cette raison, les prévisions de dépenses ont été faites compte tenu de l'enveloppe financière disponible et non sur la base des besoins réels de la période.

Les encaissements se repartissent comme suit :

- IDA : 286 millions de FCFA ; soit un taux de 100% ;
- Contrepartie de l'Etat : 393,7 millions de FCFA, soit un taux de 99 %.

De ces recettes, il faut déduire les avoirs en compte banque au 1^{er} juillet 2004, ce qui ramène les encaissements réels de juillet à décembre 2004 à :

- | | |
|------------------------------|--|
| - IDA | 276,2 millions soit un taux de 78 % ; |
| - Contre partie Gouvernement | 254,010 millions soit un taux de 94 %. |

Le virement de l'IDA de 650 000 000 FCFA effectué le 22 novembre 2004 a permis de boucler la recette attendue de l'IDA pour le 2^{ème} semestre 2004.

Ces dépenses concernent :

- **le personnel :**
 - *non fonctionnaires* : 49,342 millions de F.CFA ;
 - *fonctionnaires en détachement* : 63,084 millions de F.CFA.
- **le fonctionnement :**
 - *Communication* : 6,460 millions de FCFA soit 80,8 % d'exécution (règlement facture SOTELMA et MALITEL) sur une prévision budgétaire de 8 millions de F.CFA ;
 - *Fournitures et consommables de bureaux* : 14,2 millions de F.CFA sur 6 millions prévus, soit une réalisation de 137,5% en plus par rapport à la prévision ;
 - *Entretien et réhabilitation bâtiment* : 27,023 millions de F.CFA sur une prévision de 17,397 millions de FCFA, soit une réalisation de 55,3 % en plus par rapport à la prévision;
 - *Entretien et réparation de matériels et mobiliers de bureaux* : 0,642 million F.CFA sur une prévision de 2 millions de F.CFA, soit 32,1% de réalisation ;
 - *Frais de gardiennage* : Aucun paiement n'a eu lieu du 1^{er} juillet au 31 décembre 2004 en faveur de la société de gardiennage SOGEGARD ;
 - *Frais de nettoyage* : Aucun paiement n'a eu lieu du 1^{er} juillet au 31 décembre 2004 en faveur de la société de OMENES de maintenance ;
 - *Carburant et lubrifiant* : Le montant budgétisé au titre de cette rubrique est de 13 millions de F.CFA pour une réalisation de 14,725 millions de F.CFA. Le niveau

d'exécution est de 113,3 %. Ce dépassement de 13,3% s'explique par l'augmentation croissante du prix de carburant depuis juin 2004 ;

- *Entretien et réparation véhicule et motos* : Sur une prévision de 415.128 F.CFA, le niveau de réalisation au 31 décembre 2004 est de 139.500 FCFA soit un taux de réalisation de 33,6 %. Il représente les dépenses relatives à l'entretien et la réparation des motos de service de l'AMADER. Au cours du 2^{ème} semestre 2004, il n'y a pas eu de réparation de véhicules ;
- *Missions et déplacement à l'intérieur du pays* : Au titre de cette rubrique, il a été budgétisé la somme de 6,5 millions de F.CFA. Ce poste connaît au 31 décembre 2004 un niveau de réalisation de 12,083 millions F.CFA soit un taux de 185,9 %. On note ici un dépassement de 85,9% ;

Ce poste a été sous évalué compte tenu des activités que l'AMADER a mené de juillet à décembre 2004. En effet, on peut citer entre autres, le programme de missions qui a consisté à la visite des marchés ruraux existants à travers tout le pays.

- *Documentation* : Sur une prévision de 500.000 F.CFA, ce poste a connu une réalisation de 537.000 FCFA soit 107,4% de réalisation. Ce taux s'explique par l'édition du Spécial n°05 du 28 septembre 2004 du Journal Officiel de l'AMADER, une exigence de mise en vigueur du projet, pour un montant de 400.000 FCFA ;

Ce numéro spécial du Journal Officiel récapitule tous les accords de financement signés avec les bailleurs de fonds étrangers, ainsi que tous les textes réglementaires.

- *Réception* : Le montant de la réalisation au 31 décembre 2004 est de 1,127 million de francs F.CFA sur une prévision de 1 million de F.CFA soit 112,8 % d'exécution. Ce poste enregistre en plus des frais de restauration au Mali des Hôtes de l'AMADER mais aussi les divers achats lors des réunions de travail à l'AMADER ;

- *Autres services* : Ce poste a enregistré au 31 décembre 2004 le montant de 7,916 millions de F.CFA sur une prévision de 2,250 millions de F.CFA soit un taux de réalisation de 351,8 %. Ce niveau de réalisation s'explique par l'aménagement de la route de dégagement sud réalisée par l'AMADER pour sécuriser l'accès aux bâtiments du Département et à ceux de l'AMADER ;
- *Primes d'Assurance* : Le niveau de réalisation au 31 décembre 2004 est de 2,052 millions de F.CFA représentant la charge de police d'assurance imputable sur l'exercice 2004 soit 6 mois d'assurance pour le minibus et 3 mois pour le véhicule de fonction du PDG et le reste devant être supporté sur l'exercice 2005. Le taux de réalisation est de 68,4% ;
- *Annonces et insertions* : Sur une prévision de 700.000 F.CFA, le niveau de réalisation est de 90.000 FCFA au 31 décembre 2004 soit un taux de 12,9 %. Il représente les frais relatifs aux annonces et insertions dans les différents journaux de la place ;
- *Frais divers de gestion* : Sur une prévision de 2 millions de F.CFA le niveau de réalisation est de 1,416 million de F.CFA soit 70,8 % au 31 décembre 2004 ;
- *Réunion du Conseil d'Administration* : Le niveau de réalisation est de 2,750 millions de F.CFA sur une prévision de 6 millions de F.CFA soit 45 ,8 % de réalisation.

Le taux de réalisation faible s'explique par la non tenue de la 4^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration courant décembre 2004.

- *Réunion du Comité de Coordination Intersectorielle (CCI)* : Aucune dépense n'est enregistrée dans ce compte au 31 décembre 2004.

- **Les investissements :**

Sur une prévision totale de 414,673 millions de F.CFA, le niveau de réalisation au 31 décembre 2004 est de 400,117 millions de F.CFA soit un taux de réalisation de 96 %. Le détail est donné ci après :

- *Matériels, Equipements, Mobiliers de bureau* : Ce poste a enregistré au 31 décembre 2004, 174,8 millions de F.CFA sur une prévision de 172,875 millions de F.CFA, représentant les mobiliers et matériels de bureau et du matériel et réseau informatique. Le niveau de réalisation est 101,2% ;
- *Véhicules* : Le montant exécuté est de 52,647 millions au 31 décembre 2004 soit 100% de réaliser. Ce montant représente l'acquisition par l'AMADER d'un muni bus pour le transport du personnel et le véhicule 4x4 de fonction du PDG.
- *Services de Consultants* : Il a été dépensé au titre des frais de consultants au 31 décembre 2004 le montant de 122,853 millions de F.CFA sur une prévision totale de 158,750 millions de F.CFA soit une réalisation de 77,4 %. Au 31 décembre 2004, plusieurs acomptes au titre des différentes études n'étaient pas payés, en raison de l'état d'avancement desdites études ;
- *Formation* : Ce poste a connu au 31 décembre 2004 une réalisation de 4,822 millions de F.CFA représentant des frais de formation du personnel de l'AMADER à l'informatique par le Centre Pathfinder. Le taux de réalisation est de 96,4% par rapport à la prévision;
- *Voyages d'Etude* : Le niveau de réalisation du poste voyage d'étude est de 10,823 millions de F.CFA sur une prévision de 12,470 millions de F.CFA. Il représente les frais de mission des différents responsables de l'AMADER à l'étranger.
- *Campagne d'Information-Education-Communication* : Le niveau de réalisation est de 34,079 millions de F.CFA sur une prévision de 12,931 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 263,5 %. Ce niveau de réalisation se justifie par le montant payé au CESPA pour la réalisation d'un film pour l'AMADER, les frais de confection de T-shirts et casquettes à l'occasion de la mission du ministre suédois au Mali, des insertions dans les journaux à l'attention des opérateurs privés dans le cadre de l'information,

l'éducation et de la communication. L'AMADER a également réalisé avec l'ORTM une émission-débat d'une heure trente en bamana en octobre 2004.

Ce poste enregistre également les frais de mission pour la présentation des missions et activités de l'AMADER aux relais régionaux du 27 septembre au 24 décembre 2004.

Le dépassement budgétaire au niveau de ce poste est lié également à la contribution de l'AMADER dans la prise en charge des dépenses d'organisation des Journées de l'Energie organisées par le Département de l'Energie, des Mines et de l'Eau en décembre 2004 à l'Ex-CRES.

3.4. De la formation

Au plan de la formation, l'Agence a élaboré un programme de formation pour le personnel allant du 1^{er} avril au 30 juin 2004. Ce programme procède de l'identification et de l'analyse des besoins en matière de formation du personnel et couvre trois types de formation : i) informatique, ii) procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale, iii) formation individualisée selon les besoins des agents.

CHAPITRE IV

DES PERSPECTIVES

L'AMADER entrera de plein pied dans ses activités opérationnelles au cours de l'année 2005.

4.1 En matière d'énergie domestique : il s'agira essentiellement de :

Pendant l'année 2005 qui verra le démarrage effectif des actions de terrain, l'AMADER contribuera à la mise à la disposition des populations de :

- 5.000 tonnes de gaz butane ;
- 60.000 foyers améliorés à bois et 40.000 fourneaux améliorés à charbon ;
- 10.000 réchauds pétrole et 25.000 réchauds à gaz ;
- 4.000 Lampes Basse Consommation (LBC) ;
- 2.000 tonnes de briquettes combustibles ;
- La réalisation d'une étude sur les RAE en vue de leur diffusion à partir de 2006.

Conformément au principe n°3 du Cadre de Référence de l'Energie Domestique adopté le 27 mars 2003 par le Gouvernement du Mali, à savoir « Soutenir le développement du secteur privé » l'AMADER s'appuiera sur les différents acteurs du secteur pour atteindre ces résultats à travers le renforcement de leurs capacités et le soutien financier de leurs activités à travers l'octroi de subvention.

Plusieurs types d'acteurs interviennent en effet dans le secteur de l'énergie domestique ; il s'agit de :

- les opérateurs économiques du secteur formel pour l'importation et la distribution des équipements et des produits hydrocarbures (gaz et pétrole);
- les ONG pour les actions de promotion et de sensibilisation ;
- les GIE-énergie domestique pour la production et la commercialisation des équipements ;
- les bureaux d'études pour les études que l'AMADER sollicitera pour des problèmes spécifiques ;
- les Structures Rurales de Gestion (SRG) des marchés ruraux de bois énergie ;
- les industriels pour la production des équipements au Mali ; et
- les artisans du secteur informel.

Les opérateurs privés jouent un rôle essentiel dans la mise en oeuvre de la politique d'énergie domestique. Son succès dépend en effet de la bonne collaboration et de l'acceptation des nouvelles « règles du jeu » par les acteurs traditionnels de la filière bois énergie : bûcherons et charbonniers, commerçants - transporteurs et revendeurs de bois - énergie, mais aussi des fabricants et/ou distributeurs de foyers et réchauds et des distributeurs de pétrole lampant et de gaz butane.

D'une manière générale, tous les opérateurs privés impliqués dans la mise en œuvre de la Politique d'Energie Domestique devraient en être également à terme les bénéficiaires de ses résultats. Outre les opportunités d'affaires générées par le développement des marchés ruraux et la promotion des foyers améliorés et de la substitution, l'AMADER contribuera à la mise en place d'un cadre d'intervention plus moderne, qui permette d'exercer son activité plus efficacement et en toute transparence.

Les procédures de recrutement et de suivi des opérateurs privés qui seront appliquées ne seront pas très différentes des procédures appliquées pendant la phase 1 du Projet Stratégie Energie Domestique (SED). Ces procédures comprennent : appels ouverts à candidature, critères de pré qualification pour participer aux appels d'offres ouvert, remise du dossier d'appels d'offres accompagné du cahier des charges, séance d'information des candidats, comité interne de dépouillement, critères de sélection et contrat type.

L'AMADER veillera dans toute la mesure du possible au respect des principes de concurrence et de transparence dans l'attribution des marchés, financements et subventions.

L'AMADER pourrait attribuer les marchés, les financements et subventions de deux façons :

- à l'issue d'appels à candidatures pour des prestations à fournir à l'AMADER ou au nom de l'AMADER au profit de tiers dans sa zone d'intervention et selon des critères de sélection objectifs et suivant les procédures en vigueur; ou ;

- examiner les demandes de financement ou de subvention émanant des communes (ex. pour la mise en place de marchés ruraux, des opérateurs économiques (subvention des équipements), des GIE (ex. pour le premier équipement de production), des producteurs de briquettes (ex. promotion ou appui technique), des professionnels de la filière, etc... pour des projets bien précis.

4.1.1. Diffusion de 10.000 nouveaux réchauds à pétrole :

Parmi les trois types de réchauds à pétrole testés pendant la phase 1 de la SED, l'un a fait ses preuves et selon les récentes enquêtes menées, il est plus ou moins utilisé par les ménages. Il s'agit du réchaud à mèches (10/12) « GUATIGUI » de capacité 3 et 6 kg, d'origine indienne, dont 1500 unités ont été diffusées à partir de 1999.

En 2004, deux autres prototypes de réchauds à pétrole ont été identifiés et sont en cours de test : l'un est un réchaud à mèches (double feu) d'origine chinoise et l'autre un réchaud à pétrole (à grille chauffante) d'origine russe.

Il n'est pas exclu que d'autres prototypes soient identifiés plus tard.

Il s'agira pour l'année 2005 de lancer l'opération de diffusion à Bamako et plus tard l'étendre aux autres localités retenues dans le plan d'actions pour la promotion de l'utilisation du gaz butane et du pétrole lampant (PAGBPL-2005/2009), qui a été validé au cours de l'atelier tenu le 14 décembre 2004.

Cela passera par le lancement d'une série d'appels à candidatures pour l'importation et la distribution des 10.000 réchauds suivant la répartition suivante :

- 3.500 réchauds à mèches (10/12) « GUATIGUI » de capacité 3 et 6 kg ;
- 5 500 réchauds à pétrole (à grille chauffante) d'origine russe.
- 1.000 réchauds à mèches (double feu) d'origine chinoise.

Les appels d'offres seront ouverts à toutes entreprises (Opérateur) de droit privé malien remplissant un certain nombre de critères qui seront spécifiés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

L'opérateur devra s'engager à remplir un certain nombre de conditions telles : disposer d'au moins un magasin de stockage dans les localités qui seront identifiées et des points de vente, assurer un approvisionnement régulier du marché (éviter les ruptures de stocks) et un service après vente (pièces de rechange, entretien, réparation), etc....

L'AMADER appuiera la promotion du réchaud de la meilleure offre, c'est-à-dire celle remplissant toutes les prescriptions administratives et techniques du DAO et proposant le réchaud le moins cher et le plus apprécié des populations.

L'appui de l'AMADER consistera : (i) apporter une subvention par réchauds suivant le prix proposé et la capacité financière des consommateurs et répartis suivant les marchés potentiels de chacune des villes ; (ii) assurer la promotion du réchaud retenu (spots et sketches publicitaires, radio, TV et presse écrite) ; (iii) assurer le soutien financier au développement des réseaux de service après vente par le co-financement à hauteur d'un certain pourcentage des investissements en aménagement de points de vente, d'atelier et d'acquisition d'outillage ; l'appui à l'élaboration de business plan, à la préparation des dossiers administratifs nécessaires pour exercer, ou de dossiers pour l'obtention de crédits ou autres produits financiers auprès d'organismes spécialisés ; l'organisation de cycles périodiques de formation aux techniques de vente et au service après vente ; l'organisation de rencontres régionales périodiques d'échanges entre les opérateurs.

L'appui de l'AMADER sera spécifié dans une Convention d'Assistance à l'Importation et Distribution de réchauds à pétrole, qui sera signée entre elle et l'Opérateur retenu à la suite de l'appel à candidature. La Convention pourrait être reconduite et/ou étendue à d'autres localités si l'Opérateur remplit ses obligations de manière satisfaisante pour l'AMADER.

4.1.2. Diffusion de 25.000 réchauds à gaz :

La subvention du gaz butane au Mali concerne le gaz contenu dans les emballages de 2.75 et 6 kg qui sont utilisés par la tranche de population visée par le Plan d'Actions pour la promotion de l'utilisation du gaz butane et du pétrole lampant pendant la période 2005-

2014 (PAGBPL - 2005/2014). Selon les récentes enquêtes menées en 2004, les emballages de 2.75 kg sont de moins en moins utilisés. En conséquence, l'appui envisagé concernera uniquement les emballages de 6 kg qui sont actuellement mis sur le marché par essentiellement les trois sociétés suivantes : TOTAL, MOBIL et SODIGAZ, qui ont, chacune adopté une couleur et un signe distinctifs. Deux nouvelles sociétés (Faso Gaz et SIGAZ) envisagent de s'investir dans le domaine de la distribution du gaz butane au cours de l'année 2005.

Il est prévu d'apporter une subvention équivalente par réchauds à gaz vendus (100 000 réchauds en 5 ans), sur toute l'étendue du territoire national. Pour l'année 2005, la subvention portera sur 25.000 réchauds à gaz.

L'AMADER établira des Conventions de Subvention de réchauds à gaz avec les sociétés qui opèrent dans le domaine en tenant compte des capacités réelles de chacune d'entre elles.

Dans le cadre des Conventions les différents opérateurs devront s'engager à vendre les réchauds au prix unique arrêté de commun accord sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, sur chaque réchaud vendu par un opérateur, l'AMADER lui paiera le montant de la subvention correspondante sur la base des pièces justificatives (factures, reçus etc.). Pour assurer la transparence de l'opération, l'AMADER se fera assister par les GIE, ONG et Associations féminines qui seront chargés de son suivi à travers de petits contrats.

4.1.3. Diffusion de 60.000 foyers améliorés à bois et 40.000 foyers améliorés à charbon :

Pendant la phase Une (1) de la SED, il a été conduit des tests techniques et d'acceptabilité sur différents types d'équipement d'énergie domestique, à la suite desquels le choix a été porté sur 4 modèles de fourneaux à charbon améliorés appelés (NAFACAMA, DAAMU, TELIMAN et WASSA) et qui ont été vulgarisés à plus de 150.000 unités à des prix subventionnés dans plusieurs localités du pays à travers un réseau d'ONG et de GIE

recrutés à cet effet et par plus 560 forgerons formés. Après la fin de la SED, la fabrication et la vente de ces foyers se poursuivent mal à un rythme réduit du fait du retrait du projet de la campagne de promotion et d'appui.

D'autres foyers améliorés, ayant fait leur preuve, ont été parallèlement vulgarisés par d'autres organismes par exemple la Société KATENE KADJI fabricant du fourneau SEWA et tout récemment l'ONG AGIR qui a lancé la promotion d'un foyer amélioré à sable, appelé « DJIGUITOUGOU ».

Pour atteindre les résultats attendus pour l'année 2005, il faudrait relancer et redynamiser ce réseau. En même temps, de nouveaux foyers pourraient être identifiés, testés et adoptés en vue d'une future promotion.

La DED contactera les opérateurs, les associations d'artisans impliqués dans la fabrication et la vente de foyers et fourneaux améliorés tant à Bamako que dans les capitales régionales et autres localités en vue de formaliser le partenariat entre eux et l'AMADER à travers des Convention d'Assistance pour la fabrication et vente desdits équipements.

Afin de soutenir la production et la commercialisation des fourneaux améliorés plusieurs actions médiatiques seront menée à travers les GIE, ONG et Associations féminines: animations publiques, démonstrations culinaires, sketches et spots télévisés, affiches etc. Il sera procédé à la formation d'opérateurs anciens et nouveaux opérateurs désireux de s'impliquer dans l'atteinte des objectifs fixés.

Concrètement dans un premier temps la priorité sera donnée aux équipements cités ci-dessus déjà éprouvés : les foyers métalliques- NAFACAMA, DAAMU, WASSA – le foyer céramique – SEWA et enfin le nouveau foyer à sable « DJIGUITOUGOU ».

a) Concernant les foyers métalliques :

1. L'objectif est de contribuer à éléver le rendement du travail des artisans pour la fabrication optimum des foyers et permettre la mise à disposition des consommateurs, les

quatre anciens modèles d'une quantité totale de **80.000 foyers** à des prix accessibles pour les populations.

L'appui de l'AMADER suivant les besoins réels des artisans pourrait consister à :

- l'équipement d'ateliers mécanisés avec un minimum de matériel : machines-outils simples telles que des découpeuses, traceuses, plieuses de feuilles de tôle, des cisailles et autres instruments ;
- l'approvisionnement en matière première (fûts de récupération) pour la fabrication des foyers ;
- la formation des artisans à une gestion élémentaire ;
- La création et l'aménagement de points de vente (boutique « ENERGIE ») pour des GIE désireux s'occuper de la vente des Produits d'Energie Populaire- PEP (foyers améliorés, réchauds à pétrole et à gaz), les combustibles dans des emballages adaptés (Gaz butane, pétrole, charbon de bois, briquettes combustibles etc.).

2. Concernant le nouveau foyer DJIGUITOUGOU : L'AMADER signera avec l'ONG- AGIR une Convention d'Appui pour la production et la distribution de 5.000 foyers DJIGUITOUGOU à un prix subventionné à Bamako et éventuellement dans d'autres localités.

Actuellement le foyer DJIGUITOUGOU est vendu à un prix variant entre 7.500 et 28.000 F.CFA selon la taille du foyer (1-2 kg à 8-10 kg).

b) Concernant les foyers céramiques- SEWA :

L'AMADER signera avec la Société KATENE KADJI une Convention pour la production et distribution de 15.000 foyers SEWA à un prix subventionné à Bamako et dans d'autres localités couvertes par la Société KATENE KADJI.

Actuellement le foyer SEWA est vendu à un prix variant entre 3.000 et 6.000 F.CFA selon la taille du foyer (1-2 kg à 7-10 kg).

Pour assurer une transparence et un suivi du processus, l'AMADER signera des protocoles d'accord avec les ONG, GIE et associations féminines.

4.1.4. Production et commercialisation de 2.000 tonnes de briquettes combustibles :

A partir de 1997, deux sociétés de la place (SENAGRI et BIOMASSE-MALI) ont bénéficié de l'appui technique et/ou financier du Projet SED dans la fabrication et la vente des briquettes combustibles.

Ces deux sociétés n'ont pas adopté les mêmes procédés pour l'obtention des briquettes. L'une, SENAGRI, utilise la méthode de compactage du poussier de charbon recueilli sur les aires de vente du charbon de bois, tandis que l'autre, BIOMASSE-MALI, a choisi la méthode de carbonisation et d'agglomération des tiges de cotonniers. Une quantité estimée à environ 50 tonnes de briquettes a été produite par ces deux sociétés pendant la phase 1 de la SED.

De l'avis général, les briquettes peuvent valablement remplacer le charbon de bois et sont assez bien appréciées des populations.

Cependant cette vente est confrontée à des difficultés liées :

- au manque de promotion ;
- à la qualité du produit qui nécessite une certaine amélioration.
- à l'insuffisante de la surface financière des promoteurs.

Il s'agit dans un premier de relancer et poursuivre l'appui à ces deux sociétés en vue d'atteindre les résultats prévus pour l'année 2005 c'est-à-dire 2.000 tonnes. Les contacts pris ces derniers temps avec les deux opérateurs ont montré la nécessité de leur apporter un appui conséquent pour atteindre les objectifs visés.

Dans un second temps, il sera procédé à des prospections de nouveaux opérateurs pouvant s'investir dans ce domaine et d'autres possibilités de productions des briquettes, notamment à partir de la typha dans la zone Office du Niger, dont l'étude de faisabilité est envisagée en mai/juin 2005 en rapport avec le Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) en exécution au niveau de la DNE.

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2005, l'AMADER signera avec chacun des promoteurs un protocole de collaboration dans lequel seront indiquées les conditions de l'appui qui consistera à :

a) Pour la société BIOMASSE-MALI

- La formation d'un agent du promoteur en gestion d'entreprise et en marketing ;
- La fourniture d'équipements complémentaires (agglomérateurs, broyeurs, brouettes..) ;
- Le conditionnement des briquettes (confection d'emballages) ;
- L'identification et l'équipement de points de vente des briquettes ;
- La promotion des briquettes (spots publicitaires) ;
- L'encadrement des associations de producteurs (femmes ou jeunes) autour de la collecte et de la vente des tiges de cotonniers.

L'AMADER s'appuiera sur les services de l'OHVN ou d'autres structures spécialisées pour l'encadrement des producteurs en vue de consolider leurs rapports avec BIOMASSE-MALI dans le cadre de la collecte et vente des tiges de cotonniers.

a) Pour la Société SENAGRI

- La formation d'un agent du promoteur en gestion d'entreprise et en marketing ;
- La fourniture d'équipements complémentaires (moules, brouettes, etc.) ;
- Le conditionnement des briquettes (confection d'emballages) ;

- L'identification et l'équipement de points de vente des briquettes ;
- La promotion des briquettes (spots publicitaires) ;
- La collecte du poussier de charbon.

4.1.5. Diffusion de 4.000 Lampes Basse Consommation (LBC) et actions en matière d'économie d'énergie :

Pour contribuer à la maîtrise de la demande d'électricité domestique, il est envisagé au cours de l'année 2005, de mettre à la disposition des consommateurs 4.000 LBC.

Pour ce faire les pistes suivantes ont été explorées :

- a) Initier et suivre un projet pilote d'installation de LBC dans deux cités de logement économique dans la ville de Bamako. Dans un premier temps, en rapport avec la Direction Nationale de l'Energie (DNE) qui dispose d'un lot important de LBC, l'étude de faisabilité qui est en déjà en cours et qui concerne la cité des 1008 logements de YIRIMADIO devra nous indiquer les solutions à entreprendre. A l'issue de cette étude, si les résultats sont concluants, il sera procédé à l'installation des LBC en remplacement des lampes couramment utilisées (lampes incandescentes ou à néon) à travers une entreprise de la place qui sera recrutée par appel d'offres. Concernant la seconde cité, des contacts seront pris avec le service chargé de la construction en cours du second lot de 3500 logements à YIRIMADIO et d'autres villes du pays pour voir dans quelles mesures, il faut anticiper l'installation des LBC avant que les travaux ne finissent.
- b) Mener une campagne d'Information Education Communication en vue de faire connaître davantage les LBC et amener des opérateurs privés à importer et distribuer des LBC de bonne qualité ;
- c) Veiller à ce que des LBC soient utilisées dans les projets d'électrification rurale qui bénéficieront de l'appui de l'AMADER.

4.1.6. Diffusion des Rafraîchisseurs d'Air par Evaporation (RAE) :

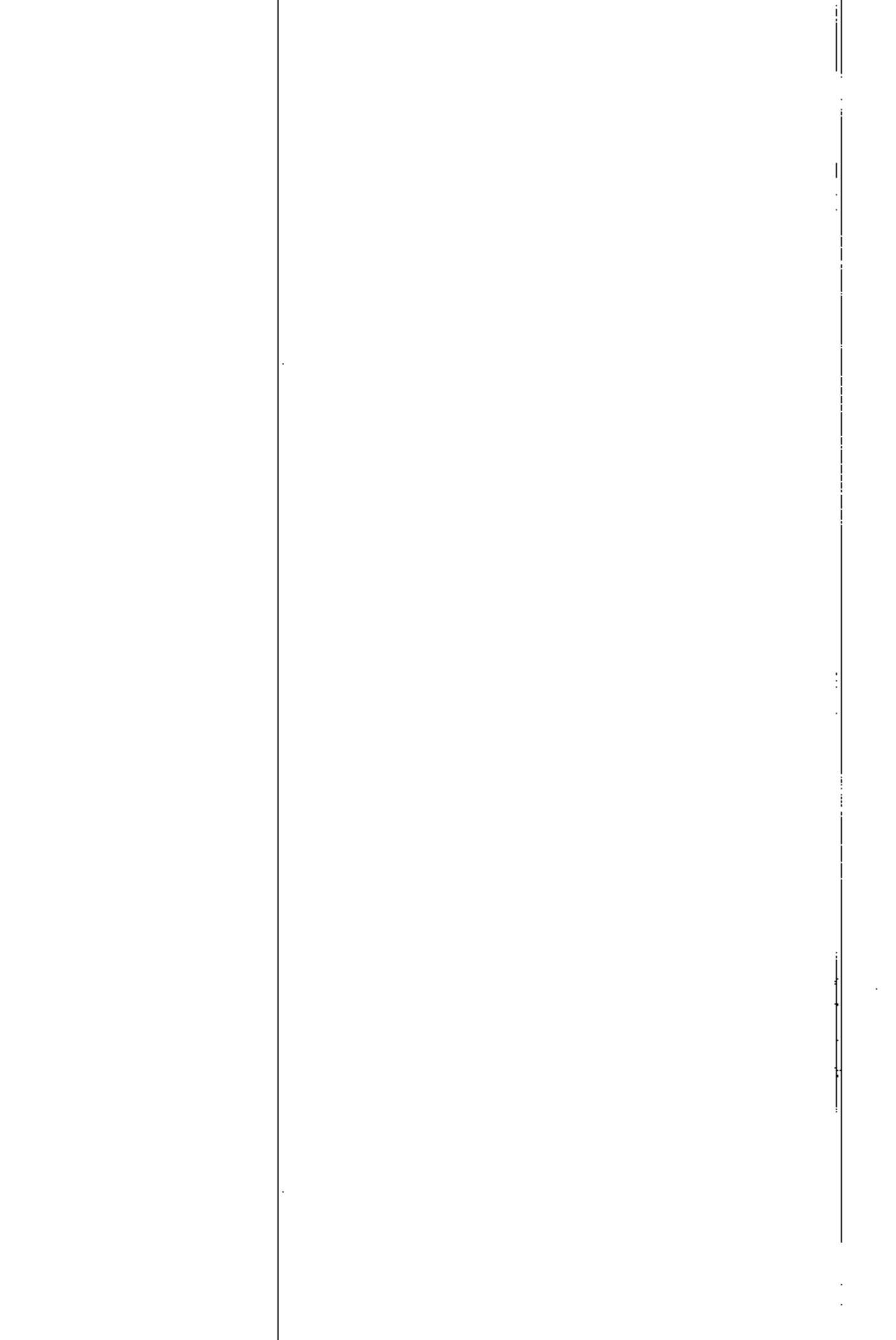
Au cours de l'année 2005, les activités concernant la diffusion des RAE se limiteront à la réalisation d'une étude qui permettra de disposer d'informations et de pistes de stratégies permettant de lancer la diffusion des RAE à partir de 2006.

4.2. En matière d'électrification rurale :

Il s'agira d'atteindre l'objectif de 7 000 abonnés au 31 décembre 2005 à travers :

- l'extension de la SSD Yelen Kura (zone de Koutiala) :1500 Abonnés,
- l'extension de la SSD Korayé Kurumba(zone de Yélimané) :1500 Abonnés ;
- l'électrification de Nara : 500 Abonnés ;
- l'extension du Projet Pilote de Toubacoura : 1000 Abonnés ;
- l'extension du Projet Pilote de Ségoukoro (Commune de Sébougou et Sakolba) :1500 Abonnés ;
- l'électrification de Sanankoroba : 500 Abonnés ;
- l'électrification de Dioro Farakou-massa : 639 Abonnés.
- l'électrification du village d'Ata (dans la région de Tombouctou) en partenariat avec l'UNESCO : 100 abonnés;
- l'organisation d'ateliers de formation des formateurs et le renforcement des capacités de l'AMADER avec l'UNESCO ;
- les activités d'IEC;
- le renforcement des capacités du personnel de l'AMADER à travers les programmes de formation ;
- l'évaluation et le suivi des activités et des performances du projet à travers le Système d'Information et d'Evaluation Permanente (SIEP) dans les domaines de l'électrification rurale et de l'énergie domestique ;
- l'élaboration d'un business plan pour les demandes d'Autorisations et de conventions de financement ;
- l'établissement d'un système de suivi évaluation du projet PEDASB.

Au plan de la recherche de financement, les contacts avec la KFW et la coopération suédoise seront maintenus en vue du dénouement rapide des financements recherchés. Une mission Suédoise est attendue à Bamako courant semaine du 14 février 2005.



CHAPITRE V

CRS ANNEXES

ANNEXE I : DES ACTIVITES DU 1^{er} SEMESTRE 2004 :

Elles ont consisté essentiellement à l'élaboration des termes de références, au lancement des appels d'offres, au dépouillement et à la signature des contrats afférents :

- au manuel des procédures administratives, financières et comptables et la mise en place du système informatisé de l'AMADER
- u manuel des procédures de gestion du Fonds d'Electrification Rurale (FER) ;
- aux procédures d'attribution des autorisations et permis préliminaires d'électrification suite à des projets de candidature spontanée d'électrification rurale (PCASER)
- à l'élaboration et à la conception et la production de deux progiciels
- à l'élaboration du Plan National d'Energie Domestique (PNED),
- à l'audit des états financiers du PEDASB,
- à l'élaboration d'un Programme Décennal d'Electrification Rurale (PRODER) ;
- à l'élaboration d'un plan de communication.

ANNEXE II : DES ACTIVITES DU 2^{ER} SEMESTRE 2004 :

MINISTERE DES MINES, DE
L'ENERGIE ET DE L'EAU

REPUBLICQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

AGENCE MALIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'ENERGIE DOMESTIQUE ET
DE L'ELECTRIFICATION RURALE



[REDACTED]

A large rectangular area of the document has been completely redacted with a solid black box.

Conformément au Programme d'activités du second semestre 2004 approuvé par le Conseil d'Administration en sa 3^{ème} session ordinaire tenue le 13 août 2004, la Direction Générale (DG), la Direction Administrative et Financière (DAF) et les directions techniques (Direction de l'Energie Domestique (DED) et Direction de l'Electrification Rurale (DER)) ont mis en œuvre les activités ci-après :

[REDACTED]

Les conditions requises pour l'entrée en vigueur du projet ont été remplies suite aux démarches et procédures relativement diligentes mises en œuvre au niveau du Gouvernement, de l'Assemblée Nationale et de la Cour Suprême. Il s'agit :

- De la Loi n°04-43 du 13 août 2004 autorisant la ratification de l'Accord de Crédit de développement entre la République du Mali et l'Association Internationale de Développement (AID) relatif au Projet Energie Domestique et Accès aux Services de Base, signé à Washington le 07 janvier 2004 ;
- du Décret n°04-349/P-RM du 31 août 2004 portant ratification de l'Accord de Crédit de développement entre la République du Mali et l'Association Internationale de Développement (AID) relatif au Projet Energie Domestique et Accès aux Services de Base, signé à Washington le 07 janvier 2004 ;
- du Décret n°04-350/P-RM du 31 août 2004 portant ratification de l'Accord de Subvention du Fonds de Garantie du Fonds pour l'Environnement Mondial entre la BIRD et l'AMADER relatif au PEDASB ;
- de l'Avis n°04-017/CS-SA-CHC de Consultation Juridique du 03 août 2004 de la Chambre Consultative de la Cour Suprême du Mali ;
- de l'Avis n°04-022/CS-SA-CHC de Consultation Juridique du 30 septembre 2004 de la Cour Suprême du Mali ;
- de l'édition spéciale du Journal Officiel pour l'insertion des Accords de Crédit et de Don ainsi que leurs instruments de ratification ;
- de l'Accord de Don Subsidiaire en date du 26 août 2004 entre le Ministre de l'Economie et des Finances et le PDG de l'AMADER.

En outre, il a été obtenu l'Ordonnance n°04-031/P-RM du 22 septembre 2004, portant modification de l'Ordonnance n°019/P-RM du 15 mars 2000 portant organisation du secteur de l'électricité, ratifiée par la Loi n°00-78 du 22 décembre 2000, qui sans être une conditionnalité d'entrée en vigueur, revêt une importance particulière dans la mesure où la nature juridique du Fonds d'Electrification Rurale (FER) a été modifiée pour conférer à l'AMADER sa gestion pleine et entière (le FER devient un compte unique géré directement par l'AMADER).

La mise en vigueur a été prononcée le 13 octobre 2004 par la Banque Mondiale et notifiée à l'AMADER.

Par ailleurs, le Président Directeur Général a accompli les missions et contacts ci-après pour susciter des intérêts des partenaires au développement et des opérateurs potentiels. Il s'agit :

- d'une mission à Bla, le 24 juillet 2004 dans le cadre du montage du financement de l'électrification rurale par la KFW en compagnie d'une délégation de cette institution ;
- d'une mission à Ouagadougou, du 24 au 29 octobre 2004 dans le cadre de l'Initiative de l'Union Européenne pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable dans une délégation conduite par le Secrétaire Général du département.
- d'une mission à Montréal (Canada), du 02 au 10 novembre 2004 pour la validation finale du design des systèmes d'électrification rurale et d'économie d'énergie en vue de la réalisation de deux projets pilotes de Toubacoura et du Ministère de l'Economie et des Finances et de l'Assemblée Nationale ;

- d'une mission à Washington, du 16 au 30 novembre 2004 pour les renégociation des contrats de concession des services publics de l'électricité et de l'eau potable ;
- d'une mission à Ségoukoro, en compagnie du Ministre chargé de l'Energie du 08 au 09 décembre 2004 pour l'inauguration de l'opération pilote de cinquante (50) ménages à Ségoukoro réalisé par l'opérateur privé français ;
- d'une mission dans le cadre de l'électrification rurale transfrontalière de l'OMVS en compagnie du Ministre chargé de l'Energie à Dakar en juillet 2004 et à Nouakchott en décembre 2004. Ces missions ont abouti à la décision de réalisation en 2005 de l'électrification de Mahina et Bafoulabé

La Direction Générale a en outre obtenu d'une part du Ministre de l'Economic et des Finances l'Arrêté n°04-1460/MEF-SG du 12 juillet 2004 fixant le régime fiscal et douanier applicable aux marchés et contrats exécutés sous la responsabilité de l'AMADER, et d'autre part procédé au recrutement d'une Banque Commerciale Locale en l'occurrence la BNDA, un Cabinet d'Audit (Mariama BAH) et du Cabinet OM Consulting pour l'élaboration du Manuel de gestion et des procédures administratives et comptables.

L'AMADER a enfin pris une part prépondérante dans l'organisation de la 2^{ème} édition des Journées de l'Energie du 11 au 16 décembre 2004 à travers deux (2) stands (Energie Domestique et Electrification Rurale).

Outre les activités sus-mentionnées la Direction Générale a réalisé :

- l'Elaboration et la soumission des TDR de l'Assistance Technique Globale à la Banque Mondiale :

L'objectif visé est d'apporter un appui méthodologique à la conception, à la planification et l'exécution des activités de l'AMADER à travers le recours à des expertises complémentaires.

- le Suivi de la requête de financement adressée à la coopération suédoise (ASDI) pour un appui complémentaire à la Composante Energie Domestique du PEDASB de 2,3 milliards de FCFA :

L'AMADER avait soumis à la Coopération suédoise, une requête de financement pour un appui à la mise en œuvre de la composante Energie Domestique du PEDASB.

L'AMADER a activement participé à la préparation de la visite au Mali du Ministre Suédois de la Coopération qui s'est déroulée du 21 et 22 septembre 2004

Cette visite a été suivie par l'arrivée d'une mission de formulation d'un document de projet d'appui à la composante énergie domestique de l'AMADER, composée de trois (3) consultants de l'ASDI qui a séjourné au Mali du 1^{er} au 17 novembre 2004.

La mission a produit la version préliminaire du document de projet intitulé « Gestion décentralisée des forêts et des énergies traditionnelles », document autour duquel l'AMADER a organisé le 17 novembre 2004 une rencontre de restitution et d'échange entre différents partenaires en vue de son amélioration.

Le consultant a communiqué le 26 novembre 2004 la version provisoire du document qui a été transmise à tous les participants de la rencontre du 17 novembre 2004 pour observations.

Les observations et commentaires ont été envoyés au consultant en décembre 2004 en vue de la finalisation du document et sa soumission à l'ASDI pour financement.

- Suivi du cofinancement de la composante électrification rurale du PEDASB par la KFW :

Dans le cadre du cofinancement de la composante Electrification Rurale du PEDASB de la KFW , un aide mémoire a été produit et un chronogramme a été arrêté prévoyant la mise en vigueur du cofinancement en 2005 pour un montant de 3.7 millions d'euros(Etat et KFW).

- Suivi de l'initiative Energie de l'union européenne pour la réduction de la pauvreté dans le milieu rural défavorisé

Une facilité de 250 millions d'euros est prévue pour être mise en place par l'Union européenne pour l'initiative énergie de l'Union Européenne dans le cadre de l'accès à l'énergie en milieu rural défavorisé en Afrique.

L'AMADER en collaboration avec services du MMEE, MEF, MIC ont identifié des projets préliminaires qui devront faire l'objet d'études et de financement dans le cadre de cette facilité de 250 millions d'euros. Les projets préliminaires identifiés et qui ont fait l'objet de la création d'une commission nationale présidée par la DNE de suivi sont :

- Approvisionnement en eau potable des populations en milieu rural (AEP- MR) ;
- Projet de fourniture d'énergie moderne dans le milieu rural. Avec 600 centres de santé communautaires dotés de système énergétiques modernes (3500 écoles électrifiées, 2000 villages électrifiés pour le domestique, un réseau de prestataires privés ruraux formés) ;
- Projet de création PME/ PMI et des Activités Génératrices de Revenus ;
- Projet de développement des sources d'énergie autonome (biocarburant par plante de pourghère, bio digesteurs (50), briquettes (10 unités)) pour la réduction de la pauvreté ;
- Projet de renforcement des capacités des structures techniques ;
- Projet de Système d'information Energétique au Mali ;
- Projet environnemental, utilisation rationnelle du bois énergie ;
- Projet de création de schémas directeurs d'approvisionnement en bois énergie et marchés ruraux ;
- Promotion partenariat public- privé pour une meilleure implication du secteur privé dans la fourniture des services énergétiques modernes.

II. Les activités menées par la Direction Administrative et Financière

1. Recrutement et formation du personnel :

Au 31 décembre 2004, l'AMADER compte 30 agents en fonction parmi lesquels deux (2) ont été recrutés au 2^e semestre 2004, dont un Spécialiste en Système d'Information Géographique et un standardiste.

Au cours de l'année 2005, il sera procédé à de nouveaux recrutements pour pourvoir les postes vacants (Charge d'Economie d'Energie, Chef Service Suivi-Contrôle de l'Exécution des Projets ER, Réceptionniste) .

Concernant le volet formation, le personnel de l'AMADER a suivi une formation en Informatique. Cette formation était personnalisée, puisqu'elle tenait compte des besoins de formation des uns et des autres en matière de maîtrise de l'outil informatique.

Le personnel de la DAF ainsi que le Contrôleur de Gestion Interne, le Responsable de la passation des marchés et l'Informaticien ont tous suivi une formation sur le logiciel SUCCESS qui est le logiciel de gestion intégré installé par le Consultant ayant élaboré le manuel de procédures administrative, financière et comptable et l'AMADER.

2. Autres activités menées par la DAF :

Au cours du 2^e semestre 2004, la Direction Administrative et Financière, suite à des dossiers d'appels ouverts, a réceptionné plusieurs matériels et équipements de bureau.

Elle a aussi réceptionné deux véhicules 4 x 4 – Station Wagon dont un a été affecté à la Direction Nationale de l'Energie dans le cadre du renforcement institutionnel.

Le manuel de procédures administrative, financière et comptable a été élaboré par un Consultant et approuvé par la Banque Mondiale. A cet effet, on peut noter aussi l'acquisition d'un logiciel de gestion intégrée.

3. Rapport financier :

Le budget de l'AMADER, au titre du 2^e semestre 2004, arrêté en recettes et en dépenses à 682,292 millions de francs CFA a été exécuté en recette à la somme de 679,7 millions de francs CFA, soit 99,6% de taux de réalisation et en dépense à la somme de 603,7 millions de francs CFA soit 88% de taux d'exécution.

Sur ce montant total dépensé, les dépenses de personnel se chiffrent à 112,427 millions de francs CFA, soit 58,6% du budget du personnel.

Les dépenses de fonctionnement exécutées, se chiffrent à 91,215 millions de francs CFA sur une prévision de 75,6 millions de francs CFA soit 121% de taux d'exécution. Ce dépassement s'explique essentiellement par l'accroissement des activités de l'AMADER au cours du 2^e semestre 2004. Les postes budgétaires affectés par ce dépassement sont essentiellement : les fournitures et consommables de bureau, le carburant, les frais de mission et l'entretien et la réhabilitation des bâtiments.

Pour ce qui est des dépenses d'investissement, il a été dépensé la somme de 400,117 millions de francs CFA sur une prévision de 414,673 millions de francs CFA soit un taux d'exécution de 96%. A ce niveau, on peut affirmer que la quasi-totalité des activités prévues ont été réalisées.

1. Etude du Plan National d'Energie Domestique (PNED) et élaboration du plan opérationnel de mise en œuvre :

Au cours du second semestre 2004, la consultation pour mener ladite étude a été lancée. Après avis de non objection de la Banque Mondiale, le consultant belge AGRER a été recruté le 29 octobre 2004. L'étude est actuellement en cours de réalisation. Le dépôt du rapport final est prévu pour fin février 2005. Un plan opérationnel pour sa mise en œuvre sera élaboré à la fin du 1^{er} trimestre 2005.

2. Etude de la législation malienne en matière de gestion de ressources ligneuses : mesures nécessaires pour une gestion durable :

Il s'agit d'une étude qui devrait initialement être exécutée sur le don FEM 28003 MLI qui a été clôturé le 31 décembre 2003. Cette étude permettra de mieux comprendre les lois et règlements qui régissent la gestion des ressources ligneuses au Mali et de proposer des mesures idoines pour une gestion durable.

L'étude a démarré le 04 octobre 2004. Le dépôt du rapport final est prévu pour fin février 2005.

3. Etude sur la consultation des bénéficiaires actuels et futurs des projets d'énergie domestique et d'électrification rurale :

L'objet visé par cette étude, est de prendre connaissance des attentes des populations des zones ayant bénéficié des actions des projets d'énergie domestique et ceux n'ayant pas fait l'objet d'actions de projets similaires.

L'étude a démarré le 1^{er} septembre 2004 pour un délai d'exécution de deux (02) mois.

Le rapport final est attendu pour le 31 janvier 2005.

4. Promotion de Produits d'Energie Populaires (PEP) existants :

Il s'agit de poursuivre les activités déjà menées dans le cadre de la promotion des PEP dans la phase 1 de la Stratégie d'Energie Domestique (SED) et de consolider les acquis. Au second semestre 2004, l'état d'avancement des activités se présente comme suit :

4.1. Elaboration et validation du plan d'actions pour la promotion du gaz butane et du pétrole lampant :

Les intervenants du sous secteur ont été largement impliqués dans la formulation du projet de plan d'actions pour la promotion de l'utilisation du gaz butane et du pétrole lampant à travers diverses rencontres et séances de travail.

La DED a eu à mener de juin à septembre 2004, une enquête socio-économique sur l'utilisation du gaz butane dans les capitales régionales ainsi que dans le district de Bamako. Cette enquête a concerné les ménages, les gargotières/cafetiers, les points de ventes de gaz butane ainsi les opérateurs gaziers. Les résultats de ladite enquête sont disponibles à l'AMADER.

En décembre 2004, la DED a organisé l'atelier national de validation du plan d'actions pour la promotion de l'utilisation du gaz butane et du pétrole lampant. Cet atelier qui s'est déroulé le 14 décembre 2004 dans le cadre de la 2^{ème} édition des journées de l'énergie 2004 a regroupé environ 150 participants nationaux et étrangers. Au cours de cet atelier, les résultats de l'enquête socio-économique sur l'utilisation du gaz butane ont été présentés.

Suite aux observations formulées par les participants, la finalisation du document de plan d'action est en cours et sera soumis courant 1^{er} trimestre 2005 au Gouvernement pour approbation.

En ce qui concerne la tenue de l'atelier d'information et d'opérationnalisation du plan d'actions avec la Coordination des Associations et ONG Féminines (CAFO) et autres organisations féminines, il a été reporté au 2^{ème} trimestre 2005 en attendant l'approbation dudit plan d'actions par le Gouvernement.

4.2. Démarrage de la mise en œuvre du Plan d'actions pour la promotion de l'utilisation du gaz butane et du pétrole lampant:

Dans le cadre du démarrage de la mise en œuvre du plan d'actions la DED a pu réaliser les activités préliminaires suivantes :

- l'élaboration du projet d'arrêté de création du Comité National de Promotion du gaz butane et du pétrole lampant. Ce Comité sera mis en place en Février 2005 ;
- l'étude bilan pour la relance de l'utilisation des réchauds à pétrole.
- l'organisation de réunions de concertation avec les acteurs concernés (opérateurs gaziers, Associations et ONG, administration, etc..) en vue de développer un partenariat pour la mise en œuvre du plan Gaz et pétrole lampant.

Les activités relatives aux voyages d'études et d'échanges d'expérience (au Sénégal, Burkina Faso et Ghana), les campagnes multimédias et multi produits de Gaz butane et pétrole lampant ainsi que la dynamisation du réseau de distribution de gaz ont été reportés en 2005 en raison de contraintes budgétaires.

En ce qui concerne la création du fonds gaz butane, elle requiert au préalable, l'approbation du plan d'actions par le Gouvernement.

4.3. Diffusion de 60 000 foyers améliorés à bois et 40 000 fourneaux améliorés à charbon:

Au cours du 2^{ème} semestre 2004, la DED a mené les actions préparatoires suivantes :

- l'identification des foyers et fourneaux améliorés diffusés au cours de la phase 1 de la Stratégie Energie Domestique (SED) tels que : Wassa, Daamu, Téliman, Nafacaman, Sewa, Fourneau Sénagri, et fourneau Djiguitougou ;
- l'identification de certains opérateurs fabricant et commerçant de foyers et fourneaux améliorés tels que : la société SENAGRI, l'Union Nationale des Coopératives et associations des Forgerons (UNCAF), l'entreprise Katché Kadji (SEWA) et l'entreprise de Fabrication d'Équipement à Charbon (FEC).

Les opérateurs identifiés ci-dessus ont été fortement mobilisés par la DED pour participer à la 2^{ème} édition des Journées de l'Energie 2004 pour l'exposition de leurs produits et pour les exposés débats.

4.4 Evaluation de la situation des briquettes combustibles:

Dans le cadre de l'évaluation de la situation des briquettes combustibles au niveau des 2 entreprises existantes (Biomasse Mali et Sénagri), la DED a eu à mener des investigations auprès desdites entreprises.

Ces investigations ont permis de s'imprégner de leurs difficultés et perspectives et de dégager des pistes de dynamisation de leurs activités au stade actuel à travers l'élaboration de leur Business Plan (BP).

5. Maîtrise de la demande d'électricité domestique dans les sites pilotes.

L'objectif recherché est d'amener les populations à adopter un comportement visant l'économie d'électricité domestique sur la base des expériences positives qui seront menées dans la cité des 1008 logements.

Au second semestre 2004, la DED en rapport avec la Direction Nationale de l'Energie (DNE) a élaboré les TDR pour l'étude de faisabilité pour la maîtrise de la demande en énergie domestique dans la cité des 1008 logements économiques et les a soumis à l'approbation à la Banque Mondiale en novembre 2004.

6. réalisation d'une base de données et d'information de départ sur l'énergie domestique :

Il s'agit de collecter, traiter et archiver les informations obtenues lors des différentes investigations qui seront exploitées ultérieurement pour le Système d'Information Géographique (SIG) et d'autres supports d'informations.

Au second semestre 2004, l'état d'avancement des activités se présente comme suit :

6.1 Elaboration d'un catalogue/ répertoire sur les intervenants du sous secteur de l'énergie domestique :

Le répertoire en cours de finalisation a été élargi aux intervenants du sous secteur de l'électrification rurale. Ainsi, en collaboration avec la direction de l'électrification rurale les intervenants ont été identifiés et répertoriés. Le répertoire donne les informations suivantes : Nom de l'entreprise, date de création, adresse, statut, activités, contact. Sa finalisation se poursuivra jusqu'en janvier 2005.

6.2 Réactualisation du Système d'Information Géographique (SIG) des anciens Schémas Directeurs d'Approvisionnements en bois énergie(SDA) de Bamako, Ségou, Koutiala, Niono et Mopti :

La DED avec l'appui du spécialiste en SIG a récupéré auprès de la Direction Nationale de la Conservation de la Nature les cartes des SDA établies durant la phase 1 de la Stratégie Energie Domestique (SED) et les a reproduites pour leur réactualisation.

7 . Evaluation de la situation des SDA de Bamako, Ségou, Koutiala, Niono et Mopti :

L'objectif visé est de constater l'état des SDA en vue de la mise à jour des schémas et de réhabiliter les marchés ruraux de bois énergie (MR) existants. Dans ce cadre, la DED a visité les bassins d'approvisionnement en bois énergie et les marchés ruraux de bois des zones de Ségou, Niono, Mopti et Koutiala. Les rapports des visites sont disponibles.

8. Activités de sensibilisation et d'information pour les différents acteurs du secteur de l'Energie Domestique :

Au second semestre 2004, l'état d'avancement des activités se présente comme suit :

8.1 Organisation des ateliers régionaux d'information et de sensibilisation sur l'AMADER

Dans le cadre de l'information et la sensibilisation sur l'AMADER, une équipe pluridisciplinaire de l'AMADER à laquelle a participé la DED a effectué des missions dans les différentes capitales régionales et le District de Bamako. Les rapports de mission sont disponibles.

8.2 Diffusion le Décret n°01-404/ P-RM du 17 septembre 2001 déterminant les conditions et modalités d'exercice des droits conférés par les titres d'exploitation des ressources forestières :

La DED a élaboré les TDR de l'atelier de concertation dudit décret et les a soumis à l'approbation de la DNCN, qui a donné son avis favorable pour l'organisation dudit atelier. Initialement prévu les 21 et 22 décembre 2004, il a été reporté à la fin du mois de janvier 2005 pour des contraintes de calendrier.

9. Renforcement des capacités du personnel :

Au niveau de la DED, le chargé des Produits de Substitution a participé au stage pratique de formation « sur les règles sécuritaires à observer pour la manipulation du gaz butane ». Cette formation qui s'est déroulée au centre emplisseur de gaz butane de SODIGAZ sis à Banankabougou, lui a permis de s'imprégner des mesures élémentaires de sécurité préventive liée à la manipulation du gaz butane.

Une partie du personnel a aussi bénéficié des cours de perfectionnement en informatique organisés par l'Agence.

10. Missions et Voyages d'études pour les échanges d'expériences en Energie Domestique :

Concernant les différents voyages d'études à l'extérieur du Mali, au niveau de la DED :

- la mission au Tchad a été menée. Elle a permis de capitaliser l'expérience de l'Agence pour l'Energie Domestique et l'Environnement (AEDE) en matière de mise en place d'un Dispositif de Recouvrement des taxes et de Contrôle des produits ligneux (DRC).

- du 18 au 25 décembre 2004, le Directeur de l'Energie Domestique a effectué une mission à Moscou (Fédération de Russie) pour identifier des équipements d'énergie domestique dans les usines de la société Avto RES. Suite à cette mission, ladite société effectuera en fin janvier 2005 une mission de reconnaissance au Mali, au cours de laquelle un nouveau prototype de réchaud à pétrole sera présenté à l'AMADER.

11. Autres activités menées : Réunions de concertation et ateliers :

Dans le cadre du développement d'une synergie avec les autres structures et organismes intervenant dans le secteur, la DED a participé à plusieurs ateliers et réunions de concertations tels que :

- L'atelier d'élaboration du plan d'action pour le contrôle forestier du 27 au 28 juillet 2004 à Tabacoro, organisé par la DNCN ;
- L'atelier « Genre- Energie » organisé le 29 juillet 2004, par l'ONG MALI- FOLKECENTER en collaboration avec le Réseau Energia des Pays Bas. Cet atelier avait pour objectif la mise en place du Réseau Malien Energia « Genre – Energie » ;
- A l'atelier de lancement des cadres de concertation des acteurs de gestion des ressources à Sikasso le 10 septembre 2004 ;
- Au séminaire interne du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, tenu les 16 et 17 septembre 2004 ;
- A la table ronde sur le Programme d'Appui au Développement de Yélimané (PADDY) en octobre 2004 ;
- Atelier national sur l'élaboration de la stratégie nationale et du plan d'actions prioritaires et d'investissement en matière de foresterie urbaine et périurbaine du 21 au 22 décembre 2004.

1. Finalisation de la stratégie d'électrification rurale de l'AMADER (découpage des huit (08) Zones d'Electrification Multisectorielle (ZEM)) :

1.1. Découpage des huit (08) ZEM :

Le Système d'Information Géographique (SIG) qui représente géographiquement un certain nombre de données issues de sources diverses a permis de regrouper certaines données pour permettre de constituer les ZEM telles que définie dans la stratégie d'électrification. ces ZEM ont été répertoriées sur la carte du

Mali. Cette carte avec le découpage des ZEM est disponible et permet une meilleure explication de la stratégie d'intervention de l'AMADER en matière d'Electrification Rurale.

1.2. Elaboration des fiches de données pour les ZEM :

Pour chaque ZEM une fiche indiquant toutes les informations nécessaires pour le montage des projets d'électrification rurale a été élaborée.

1.3. La planification des investissements d'électrification rurale :

La planification des investissements relatifs à l'électrification rurale a été faite.

Un outil provisoire de planification des investissements dans les différentes ZEM a été développé à l'intérieur. Il permet de déterminer les moyens supplémentaires à acquérir en fonction des objectifs dans chaque ZEM ;

2. Suivi des études préparatoires du PEDASE :

2.1. Le Programme Décennal d'Electrification Rurale (PRODER) :

Deux appels d'offres ont été nécessaires pour envisager d'aboutir au choix du consultant chargé de réaliser les études qui débuteront en 2005.

Un premier appel d'offre a été infructueux en juillet 2004 et le deuxième appel a vu l'ouverture des offres financières le 20 décembre 2004.

La finalisation du contrat avec l'adjudicataire provisoire est en cours.

Le calendrier d'exécution de l'étude prévoit le dépôt du rapport final pour fin juin 2005. Le financement des opérateurs retenus pourrait intervenir autour d'octobre 2005.

2.2. Les procédures de gestion du Fonds d'Electrification Rurale (FER) :

Cette étude a été finalisée et mise à la disposition de l'AMADER.

2.3. Les procédures d'attribution des autorisations d'électrification pour les PCASER et les PPER :

Pour cette étude le consultant a été mobilisé le 20 octobre 2004 et les rapports provisoires ont été mis à la disposition de l'AMADER. La finalisation de l'étude est prévue pour fin février 2005.

2.4. La conception et la production de deux progiciels de gestion :

Cette étude a commencé avec l'élaboration des cahiers de charges par le consultant qui a été mobilisé en novembre 2004. Le premier rapport d'étape est prévu pour être déposé le 15 février 2005 et la finalisation de l'étude est prévue pour fin février 2005. La formation des utilisateurs interviendra à partir du 15 mars 2005 (agents DNE, AMADER, opérateurs, ingénieurs conseils etc.).

3. Elaboration des termes de référence pour les normes techniques minimales en matière d'électrification rurale :

Les TDR seront élaborés en 2005 et seront soumis à la Banque Mondiale. A l'intérieur des normes minimales sur lesquelles les opérateurs pourraient se référer pour exécuter les premiers projets seront élaborés.

4. Etudes et suivi des dossiers des projets pilotes d'électrification rurale :

4.1. Electrification de Ségoukoro

L'électrification rurale initiée par le promoteur privé français NORD POMPES a vu le jour avec la réalisation d'un projet pilote de 50 ménages le 08 décembre 2004.

La concrétisation de cette action a suivi plusieurs étapes dont les plus importantes :

- L'initiative locale du chef de village de Ségoukoro qui a abouti à un accord avec le promoteur privé NORD POMPES pour un projet pilote de 50 clients ;

- La signature d'un protocole d'accord de collaboration entre NORD POMPES et l'AMADER dans le cadre de l'extension du projet après une évaluation jugée satisfaisante et conformément aux procédures de l'AMADER.
- La réalisation des 50 premiers clients en novembre 2004 sur fonds propres du promoteur ;
- L'inauguration du projet pilote des 50 premiers clients le 08 décembre 2004 par le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau accompagné du PDG de l'AMADER.

4.2. Sanankoroba :

Le projet de SANANKOROBA initié par un opérateur privé malien connaît un début d'exécution depuis le mois de décembre 2004. Au niveau de cette localité un projet pilote portant sur 40 ménages devrait voir le jour avant la fin février 2005.

4.3. Toubacoura :

Le projet pilote de Toubacoura consistait à la réalisation d'un projet test de 100 clients par un groupement Canado/Marocain (TECNUM/AVIAPARTENAIRS).

Le chronogramme initial qui devrait voir la concrétisation de ce projet avant la fin de l'année 2004 a subi beaucoup de changement suite à des difficultés rencontrées par le groupement.

Une mission de validation du business plan et de réception du matériel d'électrification sur site au CANADA a été effectuée du 02 au 10 novembre 2004 par le PDG en compagnie du Directeur de l'Electrification Rurale sur invitation du promoteur.

Un business plan final de l'alimentation en électricité de 10 unités pilotes a été adopté et les premiers clients seront alimentés courant février 2005 suite à un protocole d'accord validé par l'AMADER.

Il a été élaboré une note d'information à l'attention des autorités politiques de Toubacoura pour communiquer le nouveau chronogramme fixé avec le partenaire TECNUM.

4.4. Hamdallaye :

L'AMADER a été impliquée dans la phase préparatoire de l'électrification de Hamdallaye en cinquième région.

A cette occasion l'AMADER a rédigé l'aide mémoire de la mission et a suivi les actions arrêtées jusqu'à ce que la mission de suivi de ce projet pilote d'alimentation en électricité de Hamdallaye par un générateur Eolien soit confié au CNESOLER.

4.5. Projets d'électrification rurale par les deux SSD (Yeleen Kura et Ko rayé Kurumba)

Les deux sociétés de services décentralisées SSD qui disposent déjà d'autorisation d'électrification rurale ont déposés des Business plan pour l'extension de leurs activités à 5000 clients supplémentaires par SSD. Les analyses des dossiers seront finalisées courant février 2005 et une régularisation de leur situation interviendra en mars 2005 avec des autorisations conformes à la réglementation de l'AMADER.

Conformément à l'arrêté N°04-1360/MEF-SG du 12 juillet 2004, les tarifs des deux SSD sont exempts depuis le 1^{er} août 2004 de Taxes sur la Valeur Ajoutée. L'application de cette mesure a engendré une baisse des tarifs de 18%.

Il a été également procédé à l'uniformisation des dépôts de garantie de la clientèle au niveau des deux SSD à un mois de facturation.

4.6. Recensement et assistance aux promoteurs de PC4SER :

Plusieurs initiatives locales ont été recensées en 2004 dans le cadre des projets de candidatures spontanées :

4.6.1. Demande de permis préliminaires et d'autorisation d'électrification Rurale :

	Localités	Région / Commune	Promoteurs	Type demande	Statut
1	Bafoulabé	Kayes/Bafoulabé	AEES	Permis Préliminaire (PP)	
2	Sélinkéni	Kayes/Bafoulabé	AEES	PP	
3	Oussibidjané		AEES	PP	
4	Tigana		AEES	PP	
5	Lambidou	Kayes/Diéma	SOGEP/SARL	PP	
6	Sagalo Commune	Kayes Sagalo	SOGESS/SARL	PP	
7	Fatao	Kayes Diéma	SOGEP/SARL	PP	
8	Barouéli	Ségou/Barouéli	Lassine BAGAYOKO. Promoteur Privé	PP	
9	Ségoukoro	Ségou/Ségoukoro	Nord Pompes	PP	Projet Pilote en cours
10	ADIEL HOC	Kidal/ADIÉHOC	CODEGAZ/ONG	PP	Etudes en cours
11	Youga Nah	Mopti/ Sangha	ES.F/France	PP	Etudes en cours
12	SSD-KK/ZEM	Kayes	EDF- TOTAL ENERGIE	PP	Extension de 5000 clients
13	SSD-YK/ ZEM	Sikasso/Ségou	EDF - NUON	PP	Extension de 5000 clients
14	Dioroh	Ségou/Dioroh	Opérateur Privé Ségou	PP	Etudes en cours
15	Loulouni	Sikasso/Loulouni	Promoteur Privé	PP	Pré électrification
16	Sanankoroba	Kkoro/Sanankoroba	ERD (Electrification Rurale Durable)	PP	Etudes en cours
17	Toubacoura	Kkoro/dougouwo lowou la	Tecnum/Avia	PP	
18	Niossombougou	Kkoro/Niossombougou	Opérateur Privé	PP	Etudes en cours

4.6.2. Assistance, conseils et orientation pour l'électrification

La DER a eu à assister et à conseiller des autorités locales, des opérateurs privées pour l'électrification des certaines localités :

- Electriciens sans frontière» pour l'électrification de la localité de Youga Nah dans le pays dogon « CAF'CAO » promoteur de l'abattoir de Bamako rive droite dans le cadre de la recherche des localités à électrifier ;
- les autorités locales de la commune rurale de SAGALO et leur promoteur ;
- les autorités locales de la commune rurale de KIMPARANA pour une électrification par les sources traditionnelles d'énergie ;
- les autorités locales de la commune rurale de N'gorkou / cercle de Niafunké ;
- les autorités locales de la commune rurale de Niossombougou/cercle de Kolokani ;

- les autorités locales de la Commune rurale de Sansanding avec leur partenaire Electricien sans frontière ;
- les autorités locales de la commune rurale de Diallassagou Cercle de BANKASS ;
- les autorités locales de la commune rurale de GOURMA – RAHOUS ;
- les autorités locales de la commune rurale de INADJATAFANE ;
- les autorités locales de la commune rurale de Bintagoungou /Cercle de Goundam ;
- l'ONG SINERGIE/France antenne du MALI intéressée par l'électrification de NARA.
- les autorités locales de la commune rurale d'ANSONGO ;
- les autorités locales de la commune rurale de BOUREM
- les autorités locales de la commune rurale de MENAKA

5. Constitution de base de données des ingénieurs conseils et des opérateurs privés dans le domaine de l'Electrification Rurale :

Une base de données sur les ingénieurs conseils, les opérateurs existants en matière d'électrification rurale, les ONGs a été constituée.

Un catalogue commun DED, DER a été conçu et sera finalisé en 2005.

6. Enquêtes et informations sur les SSD et autres promoteurs privés informels :

Toutes les capitales régionales ont été visitées dans le cadre de l'implication des relais régionaux DRHE dans le processus d'appropriation des missions et des objectifs de l'AMADER.

7. Participation à divers séminaires et formations :

- Le Directeur de l'Electrification Rurale (DER) et le Chef de Service Appui au Montage des Projets d'Electrification Rurale (SAMPER) ont participé à l'école d'été de BERLIN en Allemagne sur la régulation et le financement des infrastructures (Eau, énergie, transport) du 09 au 17 octobre 2004 ;
- Le DER a participé à la mission conduite par le PDG au Canada sur la finalisation des accords et du business plan de l'électrification de TOUBACOURA ;
- Le DER a participé à la réunion sur le projet PISE à Dakar du 23 au 26 Novembre 2004;
- Le DER a participé à la réunion du comité directeur de l'électrification rurale du bassin du fleuve Sénégal à DAKAR ;
- Le SAMPER a participé à l'Ecole d'été sur l'électricité Solaire pour les zones rurales organisée par l'UNESCO à Paris en France ;
- Le SAMPER a participé à l'atelier régional organisé par l'union européenne sur l'accès du milieu rural à l'énergie dans le cadre de « *l'initiative énergie de l'union européenne pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable* » à Ouagadougou du 24 au 30 octobre 2004 ;
- Le SAMPER a participé à l'atelier organisé par Invent en Allemagne sur l'accélération de l'utilisation de l'énergie renouvelable comme suite à la conférence de BONN sur les Energies Renouvelables du 29 novembre au 04 décembre 2004.

Bamako, le 14 février 2005